

CHAPITRE 2.2.

CAPITAL SOCIAL, CULTUREL ET HUMAIN

Le capital social¹ a été intégré parmi les ressources pour le développement, au même titre – et au même niveau – que le capital naturel et le capital économique.

Ce concept de capital social est devenu aujourd'hui une notion de base des politiques pour le développement, notamment à travers l'approche de « community driven development » (Banque mondiale) et grâce aux travaux de l'OCDE sur le bien-être des nations.

Le capital social devient un facteur central à prendre en compte dans les analyses, non seulement parce qu'il contribue à la croissance économique (notamment dans une « société du savoir et de la connaissance »), mais aussi parce qu'il est un élément essentiel du développement humain, individuel et collectif.

Le présent Rapport adopte la définition de l'OCDE² : « *Le capital social, qui couvre les différents aspects de la vie sociale – réseaux, normes et relations – est ce qui permet aux gens d'agir ensemble, de créer des synergies et de forger des partenariats. (Il) est le ciment qui lie les communautés, les organisations, les entreprises et les différents groupes sociaux et ethniques* ». Il est défini comme « *les réseaux et les normes, les valeurs et les convictions communes qui facilitent la coopération au sein de groupes ou entre eux* ».³

En adjoignant au capital social le capital culturel (protection des identités et promotion de la diversité culturelle) et le capital humain (éducation, santé, etc.), on se situe pleinement dans une perspective de développement durable : améliorer le bien-être des personnes présentes, comme des générations futures, en protégeant et en accroissant le stock de capital disponible sous ses différentes formes, par l'accroissement des potentialités individuelles et sociales.

Quatre aspects du capital social, culturel et humain sont ainsi abordés successivement : cultures; sociétés; populations ; savoirs.

¹ Cette définition « opérationnelle » pour ce Rapport n'empêche pas de garder à l'esprit quelques critiques du concept de « capital social » : d'une part, il y a le risque de subordonner, dans une démarche de « community driven development », la vie sociale aux impératifs économiques, à l'efficacité et à la productivité ; d'autre part, le danger existe de gommer les questions de différenciations, de stratifications et d'inégalités sociales, tout comme les limites des référents identitaires à base familiale, ethnique ou clanique. Cfr le site internet : www.socialcapitalgateway.org/ qui expose bien les *pour* et les *contre* du concept de « capital social », tels que développés, notamment, par Pierre Bourdieu, James Coleman et Robert Putman

² OCDE (2001) : le bien-être des nations.

2.2.1. CRÉATIVITE ARTISTIQUE ET CRÉATION CULTURELLE

Introduction et définitions

La notion de « capital culturel » s'est affirmée ces dernières années. Elle évoque la valeur économique de la créativité culturelle, mais elle prend aussi en compte les principes de diversité et d'égalité, dans l'espace et entre les générations (durabilité). Le capital culturel renvoie aux créations aussi bien matérielles (monuments, sites, œuvres...) qu'immatérielles (traditions orales, folklores, rites, coutumes...) élaborées au fil de l'histoire humaine.

La pluralité des expressions culturelles est au cœur du capital culturel. Elle se traduit par la diversité des patrimoines culturels et par la richesse des contenus transmis par les activités, biens et services culturels.

Ceux-ci constituent ce qu'on appelle les industries culturelles (« creative industries »), découlant de la créativité, de la compétence et du talent individuels et susceptibles de créer de la richesse et du travail via la production et l'exploitation de la propriété intellectuelle. Elles combinent création, production et commercialisation de contenus immatériels et culturels et sont généralement protégées par les droits d'auteur.

La prise en compte, au niveau politique, du capital culturel comme ressource pour le développement est assez récente. Certes, les *area studies*, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, affirmaient fortement les déterminants culturels et géographiques, mais les débats restaient à l'intérieur des sciences sociales, sans impact sur les décideurs économiques et politiques. Si l'UNESCO a pu, dès les années 80, développer le lien vital entre culture et développement, le caractère essentiel de la dimension culturelle dans un modèle de développement centré sur l'homme n'a été reconnu, par les économistes et les décideurs politiques, qu'à la fin des années 90. Cette reconnaissance tardive a coïncidé avec celle de l'échec des « modèles » de développement « technicistes », ainsi qu'avec les résultats souvent désastreux des politiques d'ajustement structurel dans les domaines social et culturel.

Le secteur culturel est aujourd'hui le lieu de nouveaux enjeux. Enjeux culturels liés à la préservation de la diversité, face à la mondialisation perçue comme facteur potentiel d'uniformisation. Enjeux également économiques, qui placent les créateurs africains dans une position de conquête de marchés, contribuant à la création d'emplois et à la balance commerciale. Avec la Convention pour la protection et la promotion de la diversité culturelle (UNESCO 2005), nous disposons aujourd'hui d'un instrument international à même de placer ces enjeux culturels et économiques dans une complémentarité : les biens et services culturels, en ce qu'ils sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens, ne peuvent être considérés au même titre que les marchandises. Ils doivent faire l'objet de politiques culturelles adéquates, susceptibles de favoriser le développement humain, tant au plan national qu'international.

Les cultures ont constamment joué un rôle central dans les sociétés de l'Afrique de l'Ouest, même aux temps de l'esclavage et du colonialisme. Elles en sont, en quelque sorte, consubstantielles. Elles se sont aussi ouvertes, sans trop de difficultés, au monde extérieur et à une modernité qui ne nie pas la tradition, mais la transcende en inventant des métissages culturels. Ce « pouvoir culturel » africain

s'est manifesté, tout au long du 20^e siècle, à travers l'influence africaine sur les grands courants d'art occidentaux, de la peinture expressionniste au cubisme, de la chorégraphie moderne à la musique de jazz et de rap, et il continue à se manifester aujourd'hui dans la musique, le film, le théâtre, la littérature, le design, etc., Pour qu'il puisse pleinement « porter » aussi à l'avenir, il conviendrait que les décideurs politiques africains, tout comme les artistes et les professionnels de la culture, prennent la pleine mesure de ce qui est en train de se jouer et affirment clairement, non seulement leur incontestable avantage comparatif dans le domaine culturel, mais aussi une vision stratégique de l'avenir. Car il devient évident que « les enjeux géoculturels », en raison de leur importance politique et stratégique, seront appelés à constituer, sur le même pied que les enjeux géopolitiques et géoéconomiques, « un axe de la gouvernance mondiale ».

En effet, si la valeur économique de la culture est ici mise en avant, la culture dans sa diversité ne saurait se réduire à sa dimension économique : elle représente aussi un puissant facteur d'intégration sociale et de dialogue interculturel. Il est évident, par ailleurs, que la créativité artistique et la création culturelle permettent d'optimiser les compétences et ressources humaines existantes en engendrant compréhension et paix, deux conditions indispensables au développement.

Comme le dit Joseph Ki-Zerbo (2003) : « *C'est par son « être » que l'Afrique pourra vraiment accéder à l'avoir. A un avoir authentique ; pas à un avoir de l'aumône, de la mendicité (...). C'est pourquoi un des grands problèmes de l'Afrique, c'est la lutte pour l'échange culturel équitable. Pour cela, il faut infrastructurer nos cultures. Une culture sans base matérielle et logistique n'est que vent qui passe* ».

Après un tableau général des industries culturelles en Afrique de l'Ouest, quelques secteurs clés de la diversité des expressions culturelles, à la fois patrimoniales et contemporaines, seront abordés. De même, seront traités les enjeux que représente la culture en termes de développement humain.



Industries culturelles⁴. Les faibles retombées d'une créativité foisonnante

Le 1^{er} décembre 2006, le journal britannique « The Independent » publie un « Top 50 des Arts et de la Culture » en Afrique. Les Africains de l'Ouest y occupent la moitié des places d'un classement des « 50 plus grandes personnalités africaines des Arts et de la Culture ayant par leur œuvre « façonné » le continent au cours des dernières années. »

Si, dans ce classement, le Nigeria se distingue par la qualité de ses écrivains, à l'image de Chinua Achebe et de Wole Soyinka et que le Mali y apparaît en bonne place par la qualité de ses musiciens (Salif Keita, Amadou et Mariam), des pays comme le Sénégal y sont représentés dans des secteurs aussi variés que l'architecture (Pierre Goudiaby Atepa), la mode (Oumou Sy), la musique (Youssou N'Dour). Figurent également sur cette liste la chanteuse cap-verdienne Cesaria Evora, les Ballets africains de Guinée (chorégraphie et musique), l'écrivain sierra léonais Dellia Jarret-Mcauley ou encore le cinéaste Flora Gomes de Guinée Bissau.

En Afrique de l'Ouest, la diversité des peuples, des langues, des cultures et leur mobilité ont favorisé l'émergence d'identités et de traditions créatrices d'une expression originale sur les supports les plus

⁴ Les « industries créatives » sont définies comme « les cycles de création, de production et de distribution de biens et de services dans lesquels la créativité et le capital intellectuel représentent des éléments essentiels. Elles comprennent un ensemble d'activités axées sur la connaissance à l'origine de biens tangibles et de services intellectuels ou artistiques intangibles ayant un contenu créatif, une valeur économique et des objectifs commerciaux ». (CNUCED, 2008)

variés. Ces ressources traditionnelles, toujours vivantes, inspirent aujourd'hui une créativité constamment renouvelée dans tous les domaines.

Le potentiel culturel est aussi important que peu exploité. Le riche vivier d'artistes talentueux n'arrive pas à percer face aux exigences d'un marché international ; un nombre inestimable de débouchés reste inutilisé faute de moyens et de ressources ; un bouillonnement d'initiatives en gestation dans l'informel ne donne pas de résultats.

A un niveau global, l'émergence d'une véritable économie de la culture présuppose l'existence, au sein des sociétés, d'un environnement favorable à la maîtrise de cette économie. A un niveau sectoriel, elle suppose l'existence d'un milieu de la culture, avec des créateurs certes, mais aussi des financiers, des agents techniques, des circuits de distribution et de diffusion, des médiateurs pour faire connaître les œuvres.

La CNUCED a publié en 2008 le « Rapport sur l'économie créative 2008 » (cf. encadré 2.12). Fait nouveau, ce rapport met l'accent plus particulièrement sur les pays en développement.

Encadré 2.12. Rapport sur l'économie créative 2008 (CNUCED)

La CNUCED a présenté en mai 2008 son « Rapport sur l'économie créative 2008 : le défi d'évaluer l'économie créative : vers une politique éclairée ». Ce Rapport insiste sur le fait que le vaste héritage culturel et artistique du monde en développement – dans les domaines de la musique, de la peinture, de la danse, de l'artisanat et de la mode – n'est pas seulement précieux, mais que c'est aussi une chance considérable pour la croissance, la création d'emplois et l'intégration sociale. Il propose une vision d'ensemble du commerce mondial des biens et services, qui connaît une expansion rapide et dont l'éventail est vaste.

Globalement, les produits de l'économie créative ont représenté 3,8% du commerce mondial en 2005. Depuis 2000, le marché mondial est en expansion de plus de 8% par an, passant d'un total de 227,4 milliards de USD en 1996 à 424,4 milliards d'USD en 2005. Au cours de cette période, la part des produits en provenance des pays en développement est passée de 29 % à 41 % des exportations créatives mondiales, pour s'établir à 136,2 milliards d'USD en 2005.

D'après le Rapport, les pays en développement devraient trouver dans les industries créatives un terrain propice à la croissance. L'artisanat représente actuellement 60% de la valeur de leurs exportations créatives. Le design et les nouveaux produits des médias offrent de vastes perspectives aux pays de l'Afrique de l'Ouest.

Mais, comme les industries créatives se trouvent à l'intersection de l'art, de la culture, de l'économie et de la technologie, il est important de développer des politiques cohérentes en matière de commerce, d'industrie et de technologie, de culture et d'éducation, de tourisme et d'aménagement urbain et du territoire.

Source : <http://unctad.org/creative-economy>

L'économie de la culture résulte d'un système complexe où le volontarisme politique, s'il n'est pas accompagné par une mobilisation des secteurs privé et associatif, ne saurait faire bouger, seul, les choses.

Si, pour le moment, la part de l'Afrique dans le commerce mondial des industries créatives ne représente que 0,4 % (1,7 milliard d'USD), cette part a doublé dans les cinq dernières années. Dakar et Lagos peuvent devenir des « cités créatives », au même titre que Le Caire ou Le Cap. La mise en œuvre du Plan d'Action sur les industries culturelles en Afrique (Nairobi, 2005) et le Plan d'Action de Dakar pour la promotion des cultures et des industries culturelles ACP (2003) peut avoir un rôle structurant déterminant à cet égard, si, toutefois, l'Union africaine et les pays ACP parviennent à

créer une dynamique fédérant tous les États et tous les acteurs concernés – secteurs public, privé et civil – et à disposer des ressources nécessaires à la pleine réalisation de ces Plans.

Le potentiel de création est bien présent en Afrique de l'Ouest. Toutefois, ses retombées restent marginales parce que les infrastructures de production et de diffusion/distribution sont encore insuffisantes. Par ailleurs, le statut de l'artiste n'est pas suffisamment abouti et légitimé et le respect des droits d'auteurs reste une pierre d'achoppement. Autre conséquence, du moins pour certains contenus culturels transmis par l'audiovisuel ou les nouveaux médias : il y a une prédominance des contenus en provenance d'industries culturelles étrangères, plus puissantes et bénéficiant de capacités d'amortissement beaucoup plus importantes, ce qui ne permet guère aux jeunes générations de s'approprier leur histoire et leur culture. La question de l'accès à une diversité de contenus culturels reste un défi sensible non seulement dans le contexte de la multiplication des canaux de diffusion, mais aussi dans celui remontant aux périodes de colonisation au cours desquelles les patrimoines, notamment ethnologiques, ont été largement appropriés par les musées du Nord.

Pour des questions d'équilibre interne du Rapport, seuls sont abordés ci-après les enjeux liés aux expressions culturelles patrimoniales ainsi que les expressions culturelles contemporaines telles qu'elles s'incarnent notamment dans la musique, le cinéma, et les arts plastiques. Ne peuvent donc pas être abordés des secteurs tels que la mode, le design ou les nouveaux médias⁵ qui sont sans doute parmi les plus « porteurs » en termes d'économie créative, ou encore les domaines du théâtre, de la danse et du livre et de l'édition qui jouent un rôle central dans le « positionnement » de l'Afrique de l'Ouest par rapport à d'autres régions de l'Afrique et du monde.

Diversité patrimoniale

Jusqu'à ces dernières années, le patrimoine culturel était rarement considéré comme un facteur de développement. Ressource économique non renouvelable, donc sensible et fragile, le patrimoine culturel devient aujourd'hui un enjeu de développement durable, tout comme il est enjeu de gouvernance : la conservation et la mise en valeur du patrimoine ne nourriront le développement que s'ils servent, d'abord, les intérêts des populations concernées.

Nous devenons aujourd'hui plus conscients des multiples fonctions du patrimoine : historiques, pratiques, symboliques, sociales et psychologiques. S'y ajoutent des arguments économiques et financiers pour faire du patrimoine – au même titre qu'une industrie culturelle – une ressource importante pour le développement, à travers, notamment, le tourisme, l'artisanat et les services culturels tels que les musées, les bibliothèques et les services d'archives, mais aussi l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Les différentes formes de patrimoine culturel peuvent être une importante ressource économique, à condition que leur durabilité soit assurée, de même que la préservation des sites et des communautés dont ces patrimoines sont issus. Longtemps méconnus, ces patrimoines révèlent progressivement leur richesse et leur diversité. Les lacunes de nos connaissances apparaissent d'autant plus nombreuses que s'impose une conception du patrimoine qui ne se limite plus aux

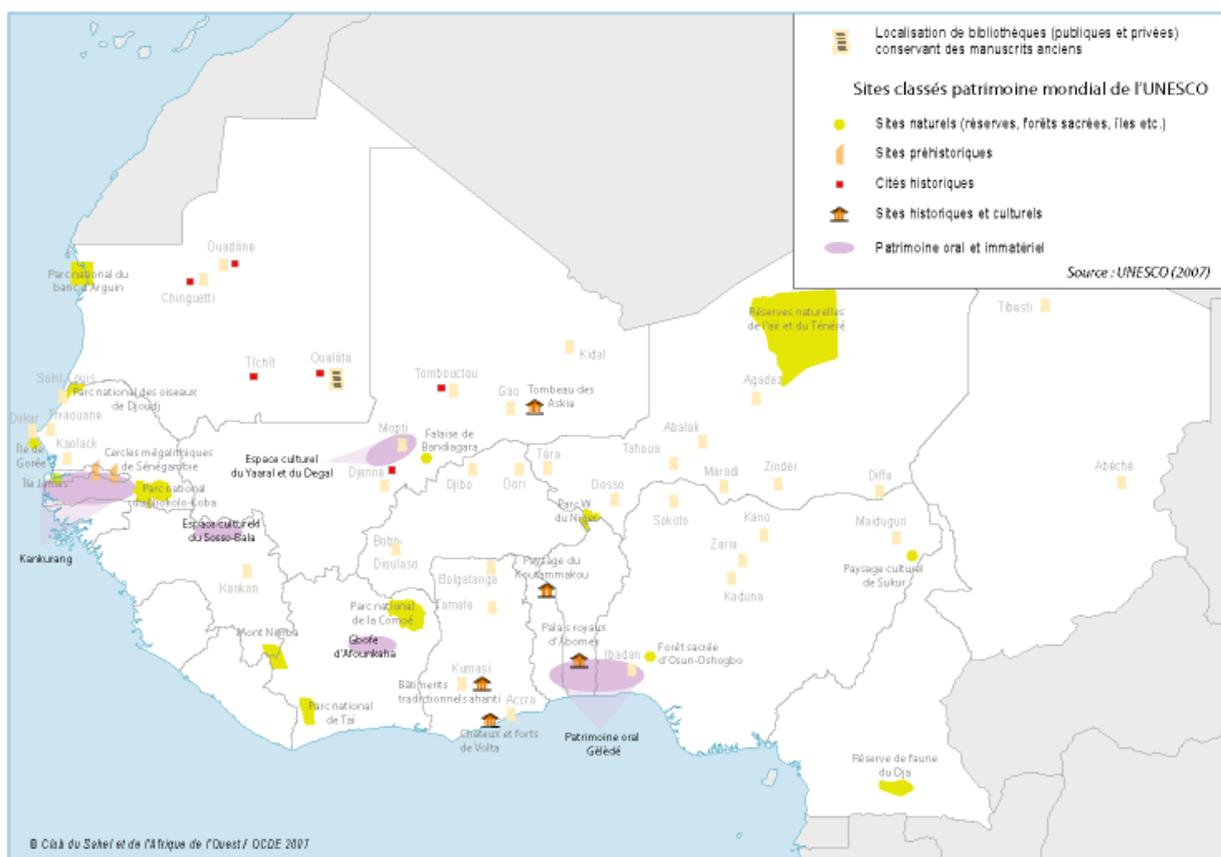
⁵ L'Internet et le Web 2.0, par de nouvelles pratiques qui changent notre rapport à l'information et à la connaissance, vont renouveler les circuits de la diffusion culturelle et bousculer le statut de la création.

aspects tangibles (objets, sites, monuments), mais englobe dorénavant les éléments immatériels que sont les savoirs et les savoir-faire.

Trois programmes et formations méritent d'être signalés ici : l'École du Patrimoine Africain (EPA), le Département Patrimoine culturel de l'Université Senghor et le Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest (WAMP).

24 sites, dans 12 pays, sont classés patrimoine mondial par l'UNESCO. La plupart sont des sites naturels, mais il y a aussi des sites de la préhistoire (cercles mégalithiques de Sénégal), des vestiges des grands empires (Palais royaux d'Abomey, au Bénin, ou les villes de Tombouctou et de Djenné, au Mali), des « paysages culturels », tels que les anciens ksour en Mauritanie, Koutammakou au Togo ou Sukur au Nigeria, sans oublier le patrimoine de l'époque coloniale, comme la ville de Saint-Louis ou l'Île de Gorée, au Sénégal ou les Forts et châteaux de La Volta et d'Accra, au Ghana (cf. carte 2.16). Les manuscrits, notamment ceux de Tombouctou (cf. encadré 2.13) témoignent de la vitalité des savoirs accumulés dans la région et nous montrent que les cultures africaines ne se fondent pas uniquement sur les traditions orales, aussi riches soient-elles.

Carte 2.16. Patrimoine culturel en Afrique de l'Ouest



La valorisation de ces patrimoines auprès du plus large public possible, à la fois à l'échelle internationale et au sein des différents pays et de la région, constitue un chantier important susceptible de générer de nombreuses retombées sociales et économiques.

La question de la formation des professionnels du tourisme (tours opérateurs, guides) dans le domaine de la culture est importante. En dehors des cours formels, une combinaison de moyens divers sont mis en œuvre, à travers d'autres « industries culturelles » telles que l'édition, la vidéo, l'Internet, etc.

Encadré 2.13. Les manuscrits de l'Afrique de l'Ouest. L'exemple de Tombouctou

L'islamisation de l'Afrique de l'Ouest remonte au 8^e siècle. Les caravanes transsahariennes parcourent les États médiévaux du Ghana, du Mali, du Gao-Songhay, du pays haoussa (Sokoto) et du Kanem-Bornou et relient ensuite la savane au Maghreb, à l'Andalousie et au Proche-Orient. Durant des siècles d'échanges culturels et de transactions commerciales, le savoir s'est accumulé dans les centres historiques ouest-africains. Les écrits des plus grands savants arabes, berbères et africains, mais aussi des philosophes grecs et andalous transitent ou séjournent dans ces centres historiques, y sont copiés, conservés, achetés et échangés.

Tombouctou, notamment au 16^e siècle, y occupe une place à part. Parce qu'elle abrite une des plus prestigieuses universités du monde musulman, Sankoré, sans oublier les mosquées-universités de Djingareiber et de Sidi Yahya. Mais aussi parce qu'elle est une plaque tournante des échanges tant matériels que spirituels de l'époque. Aujourd'hui, Tombouctou abrite, dans l'Institut des Hautes Études et de la Recherche Islamiques – Ahmed Baba et dans une trentaine de bibliothèques privées (120 bibliothèques pour la région) quelque 100 000 manuscrits, souvent de très grande valeur historique, scientifique, culturelle et artistique qui risquent de disparaître si des programmes conséquents de préservation numérique ne sont pas mis en œuvre.

Le patrimoine de la région est estimé à un million de manuscrits au Mali, en Mauritanie, au Nigeria et au Niger, ainsi qu'au Sénégal et au Tchad. Ces manuscrits sont le témoignage d'un passé fondé sur un modèle basé sur la transmission écrite du savoir. Ils traitent de pratiquement tous les sujets : histoire, théologie, droit, mystique et jurisprudence musulmanes, littérature, poésie, grammaire, astrologie, pharmacopée et médecine traditionnelle, etc. Si, aujourd'hui, ces trésors de science et de culture sont exposés à de multiples dangers (termites, feu, eau, acidité) et que les travaux de conservation et de mise en valeur avancent trop lentement, ils constituent incontestablement d'extraordinaires ressources pour le développement scientifique et culturel, ainsi que pour le développement d'un artisanat original et d'un tourisme culturel.

Source : Seyni Moumouni et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Les **Musées** traduisent aujourd'hui ce changement de paradigme concernant le patrimoine culturel, faisant de l'objet muséal un tremplin pour découvrir une société dans son ensemble, y compris à travers ses patrimoines immatériels.

La situation des musées s'est beaucoup améliorée ces dernières années. Quelques projets de musées publics ont été conduits à terme, au Burkina Faso (Musée national), au Bénin (Musée de plein air de Parakou). D'autres musées publics ont été rénovés, au point de devenir de véritables points d'attraction, culturelle et touristique, comme le Musée National à Bamako, ou les musées au Bénin, au Sénégal, etc. On assiste aussi, par ailleurs, à un développement des musées privés ou communautaires.

Reste, aujourd'hui, à réinventer le concept de musée, à intégrer les musées dans les sociétés qu'ils sont censés servir et à permettre aux populations de se réapproprier leur histoire et leur patrimoine. Se pose dans ce contexte la question du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou leur restitution en cas d'appropriation illégale. D'autres questions importantes concernent la valorisation des collections et fonds documentaires grâce aux techniques de numérisation, aux formes de coopération entre musées ouest-africains et musées occidentaux pour une valorisation commune des collections et une transmission aux jeunes générations des savoirs qu'elles incarnent.



Diversité des expressions culturelles contemporaines. Foisonnement et difficiles retombées

Devant l'impossibilité de présenter de façon exhaustive les expressions culturelles contemporaines dans leur diversité, le choix a été fait de se concentrer sur les plus connues : musique, cinéma et arts plastiques.

Musique

C'est sans doute l'art le plus emblématique, par la qualité et la renommée de ses chanteurs et de ses instrumentistes, par le grand rôle qu'elle joue dans la métamorphose accélérée de l'Afrique, dans les villes comme chez les populations rurales, et par le chiffre d'affaires qu'elle génère. S'y ajoute le fait que la musique est source de création d'emplois, au niveau artistique à travers les concerts, les tournées, les festivals, les albums, mais également à travers les métiers qui entourent l'artiste : managers, techniciens, régisseurs, etc. Dans une Afrique en voie d'urbanisation accélérée, les styles africains qui émergent sur la scène de la *world music* naissent essentiellement du succès, dans certains quartiers urbains, de telle ou telle forme de musique déjà populaire dans une région particulière. Qu'il s'agisse du « bikutsi » à Yaoundé, de la « juju » et l'*afrobeat* à Lagos, du « mbalax » à Dakar ou du « zouglou » ou le « coupé-décalé » à Abidjan, tous ces genres trouvent leurs racines dans un continuum entre cultures rurales et urbaines, fusionnant univers traditionnel et moderne. A cet égard, des espaces comme le *Reemdoogo* à Ouagadougou⁶ peuvent jouer un rôle essentiel de forum et de catalyseur, autour des fonctions de création, de répétition, de diffusion, de promotion, d'information et de formation.

C'est à partir des années 1980 que les musiques africaines « éclatent » vraiment en Europe, avec Touré Kounda, Mory Kanté, Salif Keita. Avec le retour à la musique acoustique (autour d'un Ali Farka Touré), la mode salsa, l'explosion du rap et du reggae et le succès du slam, la musique africaine a le vent en poupe. Et le chant et la musique ne sont pas seulement expression artistique, mais deviennent aussi instrument de mobilisation citoyenne (par exemple pour dénoncer la corruption, les travers sociaux et le clientélisme politique).

Aujourd'hui, si des chanteurs et musiciens tels que Kassé Mady Diabaté, Oumou Sangaré, Toumani Diabaté, Fodé Dramé, Habib Koité, Amadou et Mariam (pour ne citer qu'eux) continuent à rencontrer un succès bien mérité, il y a aussi, dans la lignée des Angélique Kidjo, Ayo et Rokia Traoré, une nouvelle génération de chanteuses africaines qui rencontre un vif succès en Europe et aux États-Unis, telles que les Nigérianes Asa et Nneka, l'Ivoirienne Dobet Gnahoré, la Cap-Verdienne Loura, la Sénégalaise Coumba Gawlo ou la Tchadienne Mounira Mitchala qui mélangent allègrement instruments traditionnels, rythmes « afro », jazz, soul, blues, reggae et trip hop.

Comme l'indique une étude de l'OIF⁷, certains pays pourraient tirer parti de leur position croissante dans le secteur de la musique, à condition de mettre en valeur les niches comme les musiques du monde et les instruments de percussion où ils ont un avantage relatif. Malheureusement, la musique

⁶ Le *Reemdoogo* est une opération réussie de coopération entre deux villes (Ouagadougou et Grenoble) et d'une association (« Peuple et Culture »)

⁷ D'Almeida F. (2004), *Les industries culturelles des pays du Sud*, enjeux du Projet de Convention internationale sur la diversité culturelle, Paris

ouest-africaine est encore trop souvent traitée comme un « minerais sonore », comme une culture de rente, c.-à-d. comme matière première de la *world music*, sans que les bénéfices en reviennent à la région. Certes, plusieurs pays disposent désormais des capacités nécessaires à la réalisation de produits de qualité. De nombreux studios équipés de technologies numériques offrent des prix adaptés aux ressources des musiciens locaux. Toutefois, la phase de fabrication de disques est encore peu ou pas du tout assurée du fait de l'insuffisance d'installations et de personnels techniques.

Si la musique tient une place importante dans la vie sociale et culturelle africaine et est devenue un produit d'exportation important, cette industrie culturelle, bien que florissante, reste fragile, faute de politiques culturelles structurantes aux niveaux national et régional, faute aussi de politique d'accompagnement à l'emploi, faute, enfin, de politique efficace contre la piraterie et en faveur de la remontée des droits. Cependant, l'association ouest-africaine Circul'A Bureau Export de la Musique africaine (BEMA), en facilitant la circulation des artistes et de leurs œuvres et en structurant le secteur musical au niveau régional, commence à jouer un rôle déterminant en la matière.

Signalons aussi que les artistes de la diaspora hésitent de moins en moins à investir dans leur pays d'origine, en installant des studios d'enregistrement, en accordant des soutiens aux jeunes artistes, en intervenant dans le domaine culturel et social à travers des fondations.

Création artistique (Opéra du Sahel, Bintou Were)



L'Opéra du Sahel Bintou Were est un exemple emblématique de la créativité et de la richesse culturelle ouest africaine. Créé en 2007 à Bamako, montré depuis avec grand succès à Amsterdam et à Paris, ce premier opéra africain est composé et interprété par des personnes –artistes professionnels ou non – venant du Sahel. Il réunit des chœurs et des solos en bambara, wolof, malinké et créole et fait coopérer trois générations de chantiers sahéliens : les griots, les musiciens modernes et de jeunes stars de la musique pop.

Cinéma

Le film, par sa force de production d'imaginaire, reste une ressource importante pour le développement, même si les films locaux ne représentent que 1 à 3 % de la production cinématographique mondiale. La production cinématographique ouest-africaine a connu une période faste dans les années 80 et au début des années 90. Si, aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest produit encore des films admirables et qui rencontrent un succès international, il y a une baisse certaine de la production. La demande et le public existent, surtout pour les productions populaires⁸, mais il n'y a pas de marché national ou régional et les œuvres ne circulent pas. D'autres contraintes pèsent sur la chaîne du cinéma: baisse de la fréquentation des salles de cinéma et régression dramatique des salles, insuffisance de studios et laboratoires de production cinématographique, quasi inexistence de sociétés spécialisées dans le conseil et l'accompagnement financier des créations artistiques.

Structurellement déficitaire, le nombre de salles de cinéma diminue. Leur fréquentation s'effondre au profit des vidéoclubs ou de la vidéo domestique. En dehors de l'exception nigérienne, le film africain est marginalisé par un réseau de distribution privilégiant des produits internationaux amortis sur d'autres marchés et peu chers à l'achat. Certains films africains trouvent pourtant leur public et le besoin d'images ne tarit pas, malgré une télévision qui se généralise et des lecteurs vcd et dvd avec des films bien souvent piratés.

Malheureusement le nombre de longs métrages produits reste faible, avec un coût moyen de 600.000 euros à réunir auprès de bailleurs généralement européens. Il est évident, par ailleurs, que la vidéo et le numérique, en réduisant drastiquement les équipes de tournage et en supprimant le budget pellicule, offrent des possibilités nouvelles encore insuffisamment exploitées. L'une des industries culturelles qui réussit le mieux, en dehors de la musique, c'est Nollywood, au Nigeria et au Ghana, ainsi que dans d'autres pays environnants qui profitent de ce boom (cf. encadré 2.14).

On peut toutefois espérer qu'avec le succès auprès de la critique, lors du Festival de Cannes 2006, de « Bamako », du Mauritanien Abderrahmane Sissako, et le prix spécial du jury attribué quelques mois plus tard, à la Mostra de Venise, à « Daratt » (« la saison sèche ») du Tchadien Mahamat Saleh Haroun, sans parler du succès de « Mooladé » du Sénégalais Sembène Ousmane, le film ouest africain connaîtra un regain de dynamisme. D'autres noms de cinéastes mériteraient évidemment d'être cités ici, tels que Idrissa Ouedraogo, Cheikh Oumar Sissoko ou Gaston Kaboré qui fait un travail extraordinaire dans le domaine de la formation des futurs cinéastes africains.

L'essor de cette production vidéo endogène de longs métrages donne espoir à de jeunes réalisateurs. Tous se forment désormais à la vidéo numérique. Le problème de cette industrie est qu'elle reste concentrée sur le Nigeria et le Ghana, largement dominée par une économie informelle qui ne permet que très marginalement de faire remonter des recettes pouvant financer la création cinématographique et audiovisuelle.

Globalement, les législations sur le droit d'auteur restent incomplètes, notamment pour ce qui est des droits voisins, la copie privée ou la diffusion par satellite ou par Internet. Les bureaux de droits d'auteurs sont dépourvus de moyens face à l'ampleur de la piraterie.

⁸ cfr. p.ex., le succès des « écrans dromadaires » en Mauritanie

Malgré ces contraintes, le potentiel reste immense. Comme le montre une étude de l'UEMOA (2002), le secteur de l'image, en Afrique de l'Ouest, a un chiffre d'affaires qui est estimé à quelque 50 milliards de FCFA, avec des emplois de l'ordre de 8.000 à 16.000 personnes. Ce qui permet de dire que la situation du cinéma, grâce à la qualité des cinéastes, grâce à des festivals comme le FESPACO⁹, grâce aussi au succès de certains films africains au Nord et grâce à des politiques nationales ou régionales plus volontaristes pourrait encore se développer, notamment en adoptant un cadre juridique et économique plus adapté, en établissant des mécanismes financiers – publics et privés – destinées à soutenir la création et les investissements des entreprises, en mettant en place des marchés organisés et encadrés, en développant la formation professionnelle, en préservant et en valorisant le patrimoine cinématographique et audiovisuel, en faisant une coopération internationale plus ambitieuse et structurante.

Encadré 2.14. Le phénomène Nollywood

Le Nigeria est devenu, en quelques années, le 3^e producteur mondial, après l'Inde et les Etats-Unis, avec plus de 1.200 films réalisés par an. Avec un chiffre d'affaires de quelque 100 millions EUR, cette industrie fait vivre 300.000 personnes. Réalisées en un temps record (deux semaines, en moyenne), dans des conditions techniques très précaires, par des « cinéastes » sans formation, les vidéos produites en anglais et dans les principales langues du pays – ibo, yorouba, haoussa et, le cas échéant, pidgin – s'inscrivent dans un terreau spécifiquement nigérian, celui du théâtre de rue yorouba, métissé d'influences diverses (telenovelas brésiliennes, films d'horreur indonésiens). Elles traitent de thèmes populaires (les aléas de la vie quotidienne, le sida, la corruption, la sorcellerie, les anciens contes, etc.) et connaissent un succès foudroyant au Nigeria, au Ghana, Cameroun, Togo et Bénin, mais aussi parmi la diaspora nigériane, notamment aux Etats-Unis, dans les Caraïbes et au Royaume-Uni. Pour cette diaspora, Nollywood permet de retrouver une Afrique authentique, à travers ses religions, ses pratiques rituelles et cérémonielles.

Toute cette industrie s'est ainsi mise en place sans structure professionnelle, sans école de cinéma, sans aide publique. L'économie de la *home-vidéo* repose sur les épaules des producteurs privés (*marketers*) qui font aussi office de distributeurs et se chargent de diffuser les cassettes via le très dynamique réseau des commerçants ibo. On peut dire que l'avenir du secteur cinématographique au Nigeria est extrêmement prometteur, à condition de susciter une nouvelle culture du professionnalisme et une intervention claire de l'État pour réguler quelque peu l'environnement économique et culturel ainsi que pour renforcer les capacités.

Nollywood est, pour les jeunes vidéastes, un modèle de développement autocentré qui n'a pas besoin de financement extérieur et qui échappe ainsi au formatage par les attentes du Nord. D'un autre côté, la vidéo nigériane ne fait pas rayonner – du moins pour le moment - le cinéma africain dans le monde. Mais, comme le soulignent l'anthropologue Brian Larkin et le critique de cinéma Steve Ayorinde, « une nouvelle génération de réalisateurs très doués est en train de se donner les moyens de produire de la qualité », dans la suite de Newton Aduaka, qui avait obtenu l'Étalon d'or de Yennenga (Grand Prix) du 20^e FESPACO (2007), pour son film « Ezra ».

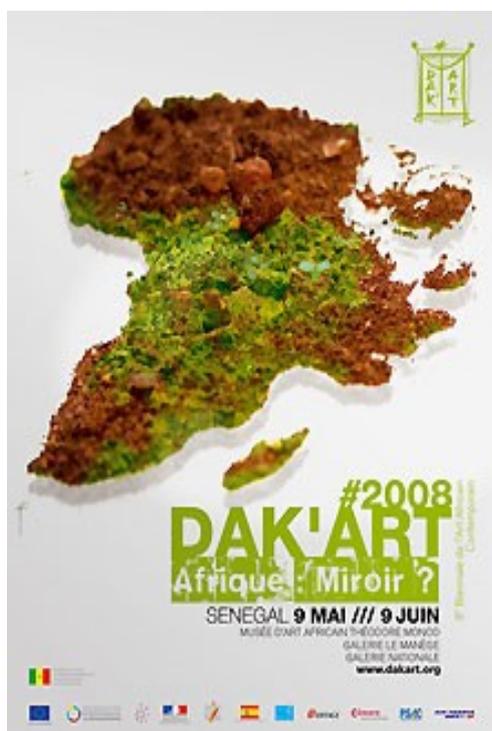
Source : Africultures et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Chroniques frontalières n. 0, octobre 2004

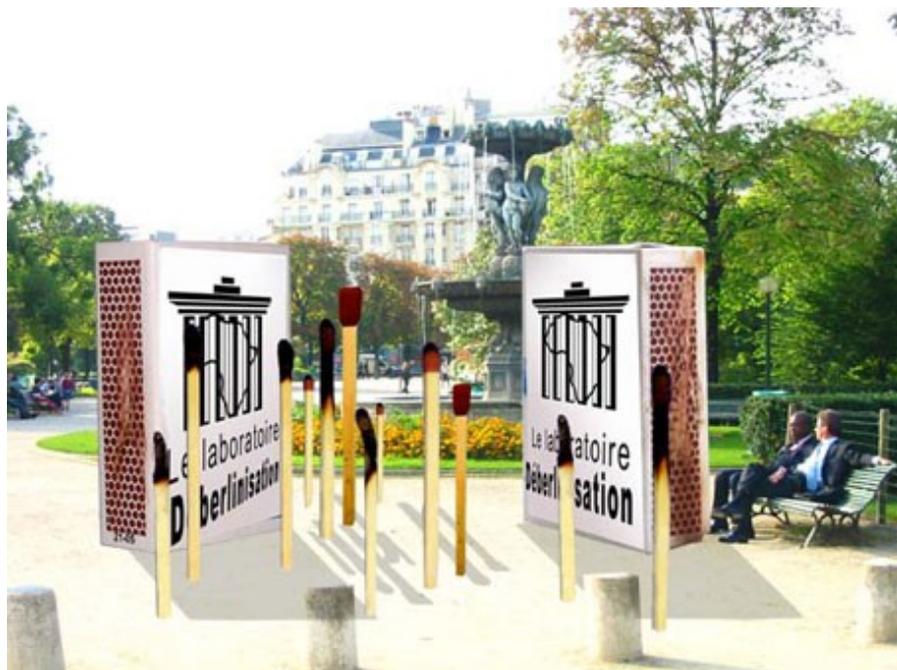
Aujourd'hui, aussi bien au niveau de la production et de la postproduction que de la diffusion et de l'exploitation des films, la **technologie numérique** représente une économie d'échelle essentielle et permet de penser de façon nouvelle le cercle vertueux « production, diffusion, distribution ». Cette nouvelle situation pourrait aussi favoriser le développement de métiers de l'audiovisuel. Avec le numérique, il devient possible de multiplier la créativité, de produire davantage sans sacrifier à la qualité, de réinterroger et d'enrichir la mémoire africaine.

⁹ Festival panafricain du cinéma et de la télévision à Ouagadougou, ayant lieu tous les deux ans.

Arts plastiques ou visuels

Comme l'ont montré l'exposition internationale itinérante Africa Remix (2004-2007), les différentes éditions de Dak'Art, la présence d'artistes africains tant dans quelques collections fameuses (De Beers, Saatchi, Goodman, Pigozzi, Bigusi, the Smithsonian Institute) que dans les grandes expositions internationales, à Kassel (Dokumenta), Venise (Biennale) ou à Sao Paulo (Biennale), la peinture et la sculpture africaines d'aujourd'hui font montre d'un dynamisme et d'une vigueur remarquables. Comme dans les autres arts, un des grands problèmes dans les arts plastiques est que l'Occident reste pourvoyeur de légitimité sur le marché mondial et que les créations africaines se trouvent enfermées, de ce fait, dans des stéréotypes qui les confinent dans des formes primitives. Si les différents circuits du champ des arts visuels se sont peu professionnalisés, si les grands événements culturels restent tributaires des financements extérieurs, la création est foisonnante, multiforme. Elle impose des artistes singuliers, dans la pluralité de leurs identités artistiques, qui montrent à quel point, si « l'Afrique manque de tout », la créativité n'y est pas déficitaire.





Dak'Art 2008, consacré au thème de « Afrique : miroir ? », a attribué le Grand Prix « Léopold Sédar Senghor » à Mansour Ciss KANAKASSY et à Ndary LO

N'oublions pas, non plus, l'extraordinaire développement de **la photographie**, notamment autour de photographes tels que Seydou Keita, Malick Sidibé¹⁰ ou Samuel Fosso et grâce à des événements tels que les Rencontres de la photographie à Bamako.

La littérature, le livre et l'édition sont, eux aussi, en plein développement. La littérature ouest africaine peut se comparer sans difficultés avec les autres régions du monde : un Prix Nobel de littérature (le Nigérian Wolé Soyinka, en 1986), un Man Booker International Prize (le Nigérian Chinua Achebe, en 2007, pour l'ensemble de son œuvre), plusieurs lauréats parmi les prix littéraires au Royaume-Uni, en France ou en Allemagne. Concernant le livre et l'édition, le handicap majeur à une production accrue et à une commercialisation plus dense et plus fluide du livre africain tient à la quasi-absence de politique publique du livre et au poids des entraves douanières qui pénalisent fortement tant la circulation des ouvrages que leur fabrication. S'y ajoute l'absence de commercialisation, ou du moins de distribution, du livre scolaire par les librairies, sauf en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Mais le développement de petites maisons d'éditions et des initiatives dans le domaine de la coédition solidaire montrent que, bien utilisées, les potentialités peuvent créer des dynamiques durables.

Si **le théâtre** de création reste fragile et extraverti (c'est-à-dire souvent produit au Nord), le théâtre d'intervention ou théâtre forum, qui privilégie l'improvisation et des formes dépouillées pour faire passer auprès d'un public populaire des messages didactiques est assez florissant. Traitant largement des déchirures de notre temps – migrations, violences urbaines, guerres civiles, enfants-soldats, excision, drogue – et proposant de nouveaux chemins, le théâtre reste une ressource importante pour le développement. Il est populaire, puisqu'il prend en considération l'horizon d'attente du public et il est démocratique, puisqu'il sollicite la participation du spectateur, en amont, in situ et en aval du phénomène créatif.

¹⁰ Déjà lauréat du prix Hasselblad, en 2003, Malick Sidibé a reçu, en 2007, le Lion d'Or de la Biennale de Venise.

La danse a connu un essor considérable ces dix dernières années. Les chorégraphes cherchent une écriture nouvelle, à l'image de l'Afrique d'aujourd'hui, profondément métisse, réceptacle d'innombrables influences. Malgré la faiblesse des publics payants, l'absence de politiques publiques et de moyens structurels de promotion et de diffusion, l'insuffisance des réseaux professionnels et des échanges culturels entre pays du Sud, le coût prohibitif des transports et le « formatage » de la création dû au fait que la plupart des compagnies dépendent financièrement de programmes temporaires de coopération du Nord, la danse contient un potentiel créatif extraordinaire qui ne demande qu'à être soutenu et développé. Ces derniers quinze années a émergé un réseau d'artistes et d'opérateurs professionnels qui a montré sa capacité à conquérir les publics et les scènes du monde entier, notamment en danse contemporaine. En créant des compagnies, des festivals, des écoles, des espaces culturels et en se produisant à travers le monde, ces acteurs oeuvrent non seulement à la structuration de la filière, mais ils renforcent également son poids économique, à travers la création d'emplois et d'infrastructures et à travers des investissements financiers, sans même parler des retombées économiques sur d'autres secteurs d'activités (tourisme, commerce, transport, etc.).

Encadré 2.15. JANT BI : centre de formation à Toubab Dialaw

Toubab Dialaw, un village de pêcheurs sur la « Petite Côte », à une cinquantaine de kilomètres de Dakar : c'est là que Germaine Acogny a choisi de bâtir son « Centre international de danses traditionnelles et contemporaines africaines Jant Bi (soleil, en wolof). Créée en 1997, cette « École des Sables » est devenue, sous la houlette de Germaine Acogny (qui avait dirigé auparavant Mudra Afrique), un lieu très dynamique de formation et de création chorégraphiques.

« Les formes ethniques constituent nos racines. Mais les danseurs africains doivent comprendre que d'autres techniques peuvent enrichir leur expression, tout comme les chorégraphes occidentaux s'inspirent de nos danses et de nos musiques. Il faut donner aux jeunes une base la plus complète possible pour explorer la complémentarité des techniques. La créativité chorégraphique ne peut s'épanouir sur le continent africain sans cette indispensable ouverture artistique et humaine ».

Aujourd'hui, « l'École des Sables » de Toubab Dialaw, avec la « Termitière » à Ouagadougou, est sans doute l'un des haut-lieux de la création chorégraphique en Afrique de l'Ouest. C'est du développement de ces formations artistiques, techniques et administratives que dépend l'avenir de la danse contemporaine africaine.

Peut-être plus encore que les autres arts, **la mode** ouest-africaine, d'Alphadi à Xuly Bêt, en passant par Oumou Sy, Juliette Ombang et Michaël Kra, réussit à rester très populaire tout en se plaçant à la pointe de la recherche esthétique la plus érudite, comme nous le montre « l'Afrique est à la mode », rendez-vous biennal de la mode africaine à Niamey.

Enfin, **le design**, encore peu développé, peut devenir, pour l'espace public et pour la scénographie, mais aussi pour les supports visuels ou les services, une « image de marque » en termes de communication de la créativité ouest-africaine.

Nouveaux acteurs. Rôle des festivals

Jusqu'au tournant des années 1990, toutes les actions dans le domaine culturel, depuis la formation des artistes jusqu'à la diffusion des œuvres, étaient des missions quasi exclusives des États. Il est admis aujourd'hui que le développement des industries culturelles relève d'une responsabilité

partagée. On assiste ainsi à l'émergence d'acteurs civils autonomes opérant dans le champ culturel africain et faisant le lien entre artistes, œuvres et public.

Il y a d'abord les opérateurs culturels. Ces nouveaux opérateurs culturels sont majoritairement des artistes qui sont devenus producteurs ou directeurs de structures culturelles assumant par nécessité ou défaut le rôle d'opérateur. Il y a aussi les critiques d'art et journalistes culturels, encore beaucoup trop peu nombreux. Il y a, enfin, les Festivals (la plupart étant des Biennales), qui jouent un rôle grandissant dans la connaissance de la créativité artistique ouest-africaine, dans la région, sur le continent, mais aussi vers l'Europe, les États-Unis et l'Asie.

Même s'il est impossible d'énumérer tous les festivals et biennales qui se sont mis en place ces dernières années, on peut mentionner les plus importants, au niveau régional : MASA, FESPACO, Dak'Art, Rencontres africaines de la photographie, FITHEB, SIAO¹¹....

Ces festivals, malgré leurs faiblesses (caractère éphémère, dépendance d'un financement du Nord, manque d'enracinement et de structures professionnalisées), deviennent souvent de véritables outils de développement, local et régional. Ils contribuent au développement culturel, parce qu'ils créent une dynamique qui permet d'accélérer les échanges artistiques, de créer des espaces de rencontres, de confrontations et de négociations, de favoriser les productions et coproductions, la formation des techniciens, l'amélioration de la qualité des acteurs, la structuration des troupes et la professionnalisation de tout le secteur. Ils participent au développement économique et social aussi, pour peu que la mobilisation des acteurs territoriaux soit effective et que le partenariat s'établisse, tant avec les politiques culturelles nationales ou locales qu'avec le secteur privé. (cf. encadré 2.16).

Encadré 2.16. Le festival, promoteur de la coopération transfrontalière, de la réconciliation et de la paix

Si le FESPACO, fondée en 1969, par Sembène Ousmane et Simone Mensah, reste la référence des Festivals, nombreux sont les Festivals et Biennales qui se sont établis en Afrique de l'Ouest.

En plus d'être des espaces de rencontre, d'innovation, d'échange et de promotion en matière artistique et culturelle, en plus d'être des leviers importants de développement touristique, ils sont aussi des forums où on discute activement non seulement des enjeux de la création, mais aussi des problèmes du vivre-ensemble, de la réconciliation et de la paix, ainsi que des perspectives de coopération transfrontalière.

Il en va ainsi du Peace Festival à Lagos, du FEST'ART (Festival de Théâtre pour la Paix, à Dakar), du Festival du Fleuve à Ségou (Mali), du Festival au désert dans le Nord-Mali, de la SAFRA (Semaine de l'Amitié et de la Fraternité de l'Afrique de l'Ouest, se déroulant sur 6 villes dans 6 pays), du Festival international d'art dramatique pour l'Union et la Paix, à N'Djamena, du FIFEN (Festival international du film d'environnement à Niamey), du Festival international de Nyamina, etc.

On pourrait y ajouter les festivals qui se fondent sur un patrimoine culturel déterminé, pour mieux le faire connaître et pour engager le « dialogue interculturel » : Festival du Triangle Balafon (Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Sénégal), Festival Tamadacht « Anderamboukane » (Niger, Mali, Algérie), Festival du Ouagadou (réunissant les peuples Soninké, Peulhs, Maure et Bambara de l'ancien empire mandingue), FESTRIM (Festival des arts, rites et musiques sénoufo), Festival Migration et rencontres nomades, à Cotonou/Porto Novo, FESMAMAS (Festival des Masques et Marionnettes) de Markala, etc.

Source : OCPA et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

¹¹ MASA (Marché des Arts du Spectacle Africain), FITHEB (Festival international du Théâtre du Bénin), SIAO (Salon international de l'artisanat de Ouagadougou)

Un autre acteur important est constitué par **les espaces et lieux de formation**, dans les arts ou dans le management culturel. C'est le cas de l'initiative de Gaston Kaboré pour former les cinéastes africain (à Ouagadougou) et de Jant-Bi, École des Sables, à Toubab Dialaw, au Sénégal, ou le Centre de développement chorégraphique *La Termitière* à Ouagadougou, pour former les danseurs africains ou au Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasseké Kouyaté, à Bamako, qui forme aussi bien des professionnels des arts et de la culture que des gestionnaires des spectacles et de l'industrie de la culture.

La sagesse africaine à travers les proverbes et dictons¹²

- « celui qui dort sur la natte d'autrui dort par terre »
- « la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit »
- « on ne ramasse pas un caillou avec un doigt »
- « ne regarde pas l'endroit où tu es tombé, regarde plutôt l'endroit où tu t'es cogné »
- « pour arriver à la source, il faut nager contre le courant »
- « le chien a beau avoir quatre pattes, il ne peut emprunter deux chemins à la fois »
- « un homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures »
- « celui qui ne supporte pas la fumée ne verra pas le feu »
- « qui s'instruit sans agir laboure sans semer »
- « pour arranger une palabre, on n'apporte pas un couteau qui tranche, mais une aiguille qui coud »
- « ce que le vieux voit assis, le jeune ne le voit pas debout »
- « c'est l'homme qui est le remède de l'homme »
- « si tu manges le fruit d'un grand arbre, n'oublie pas de remercier le vent »



Emergence d'une véritable économie de la culture

Une telle économie de la culture – voire économie créative encore plus large – suppose l'existence d'un « milieu culturel », avec des artistes et des créateurs, mais aussi avec des financiers, des agents techniques, des « chaînes » de production et des « filières » professionnelles, des circuits de distribution et de diffusion, des médiateurs pour faire connaître les œuvres. Ce qui demande des politiques culturelles structurantes et un développement conséquent des infrastructures, au sens large.

Infrastructures et environnement juridique et fiscal

L'insuffisance d'infrastructures pèse lourdement sur le développement de la créativité artistique, mais aussi sur celui des industries culturelles. Par ailleurs, le manque de régulation du secteur culturel (dépendance du financement par rapport au Nord, législations fiscales souvent défavorables,

¹² Les proverbes, dictons et contes constituent sans doute l'un des éléments les plus importants du capital social

mauvaise gestion des droits d'auteur) constitue un frein certain au développement des industries culturelles.

Dans beaucoup de domaines, les TIC vont faciliter l'accès au marché, principalement avec la révolution du numérique qui permet un desserrement des contraintes physiques du marché et offre de nouvelles opportunités de création, mais aussi de diffusion des biens culturels. Pour relever ce défi à la fois national et régional, il faut des politiques volontaristes, non seulement pour le secteur culturel, mais pour l'ensemble des secteurs concernés par la société du savoir et par l'économie créative. Ces politiques doivent mobiliser non seulement le secteur public, mais aussi le secteur privé et la société civile¹³.

Reconnaissance du rôle de l'artiste dans la société

Aujourd'hui, l'instabilité des revenus des artistes et opérateurs constitue un frein à l'innovation et force à privilégier les bénéfices à court terme au détriment d'approches à plus long terme. Combinée aux problèmes de qualification, elle induit un manque de confiance qui paralyse l'esprit d'entreprise. En reconnaissant à l'artiste un rôle central, en lui confiant une fonction d'agent économique créateur de richesses, en échappant ainsi au « formatage de la création » par le Nord, on contribue non seulement à doper le secteur, mais cette créativité peut avoir un effet d'entraînement sur le développement de toute la région.

L'une des conditions de cette reconnaissance non seulement de l'artiste, mais aussi des autres acteurs, est une plus grande professionnalisation des métiers tant directement culturels que des activités qui concernent l'économie créative au sens large. Enfin, l'artiste doit pouvoir se confronter constamment à l'autre, échanger avec lui, d'où l'importance de pouvoir circuler et de pouvoir travailler en réseau avec d'autres.

Nouvelles sources de financement et enjeu régional

Plusieurs pays semblent avoir pris conscience que la culture est aussi un investissement pour le futur et que l'extraordinaire créativité ne peut pleinement s'épanouir que si elle est soutenue par un engagement financier, inscrit dans la durée, des pouvoirs publics et par une implication renforcée du secteur privé.

Dans ce contexte, la création et la mise en place de Fonds, tant au niveau national qu'au niveau régional, sont de bonne augure. Le Secrétariat des ACP¹⁴, l'OIF, l'Union européenne, la CEDEAO et l'UEMOA¹⁵, les bailleurs bilatéraux du Nord (publics ou privés) ont pris des initiatives qui pourront avoir un impact important à condition de relayer des initiatives et des engagements pris au niveau des différents pays de la région.

¹³ Les textes pour donner un soubassement communautaire à cette volonté politique ne manquent pas : Plan d'Action de l'UA pour le développement des industries culturelles (2005) et Plan d'Action de Dakar pour la promotion des cultures et des industries culturelles ACP (2003), Programme d'Actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein de l'UEMOA (2004)

¹⁴ Cfr le Programme d'appui UE-ACP aux industries culturelles ACP

¹⁵ Cfr le Fonds régional pour la promotion des échanges culturels qui vise à la « création d'un espace régional culturel intégré apte à promouvoir la créativité, les centres d'excellence et la libre circulation des biens et le développement des échanges »

Il est également nécessaire de créer à l'échelle internationale des mécanismes de coopération entre les entreprises des pays ayant les moyens de faire prospérer leurs industries culturelles, et celles qui ne les ont pas. Ces mécanismes reposant sur la collaboration des artistes et professionnels doivent aussi permettre d'ouvrir des marchés élargis de diffusion et d'exploitation des contenus élaborés en commun. Là où chaque pays pris isolément peut avoir des difficultés à percer, la région, dans le plein respect de ses diversités culturelles, peut induire des économies d'échelle et jouer un rôle structurant sur les marchés. La dimension régionale peut aujourd'hui faire face à une forte attente et demande des publics pour des objets du quotidien, de l'écrit et de l'audiovisuel. Ainsi, l'on pourra vivre ensemble malgré les frontières (comme le montrent les Festivals) et « vendre » vers l'extérieur l'Afrique de l'Ouest avec un label commun qui contribue à véhiculer une image positive...

L'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui en train de construire une zone d'intégration économique et de renforcement du libre-échange. Il lui reste à intégrer la dimension culturelle, pour réaliser, à l'horizon 2025, une communauté des peuples. L'Accord culturel cadre de la CEDEAO, adopté en juillet 1987 à Abuja, soulignait déjà que « la culture est l'une des dimensions fondamentales du développement global » et qu'il fallait tenir compte de « la dimension culturelle des projets dans les plans et stratégies de développement régional ». Aujourd'hui, de nombreux textes officiels sont venus renforcer cette intuition. Citons, notamment, l'art. 27 de l'Accord de Cotonou révisé (2005), la Charte de la Renaissance culturelle africaine (Union Africaine, 2006), le Consensus européen pour le développement (2005), la Convention UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) et l'Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation (2007). Mentionnons aussi des programmes tels que « Creative Africa » et le renforcement des industries créatives dans 5 pays ACP pilotes, dont le Sénégal pour la région de l'Afrique de l'Ouest (par le BIT, la CNUCED et l'UNESCO), ainsi que l'Alliance globale pour la diversité culturelle, mise en place par l'UNESCO.

Mais la culture, au-delà de toutes les « instrumentalisations », au profit du développement économique ou de la cohésion sociale, doit rester essentiellement ce qui donne sens à notre vivre-ensemble.

Si, dans un cadre qui est celui des ressources pour le développement, l'aspect du marché et des industries de la culture a été souligné plus particulièrement, il est important de rappeler que les arts et la culture ne sauraient se réduire à cette dimension. C'est ainsi que la créativité artistique et la création culturelle permettent d'optimiser les compétences et ressources humaines existantes en engendrant compréhension et paix, indispensables au développement.

La culture joue à la fois un rôle socio-éducatif et un rôle de communication. La création artistique assume une fonction de régulation des tensions et des aspirations sociales, d'évacuation et de canalisation du trop-plein d'angoisses dont l'art est le lieu d'expression privilégié. L'œuvre d'art établit un lien affectif, mental et historique entre les membres d'une communauté qui s'identifient à des manières d'être, de penser et d'agir ; elle est un puissant facteur d'intégration sociale et de dialogue interculturel. La création artistique et l'innovation culturelle sont, enfin, un élément central de la vie démocratique, du « vivre-ensemble » d'une communauté et de la faculté d'imaginer son futur, à travers une participation citoyenne.

Par ailleurs, l'une des valeurs essentielles des sociétés est la liberté de création artistique et culturelle. La culture ne saurait être instrumentalisée, fût-ce pour le développement économique, social ou démocratique. L'artiste doit garder sa liberté de critiquer les systèmes politiques et ses représentants, de s'insurger contre les injustices, d'imaginer l'avenir hors des Plans d'Action officiels.

La culture comme 4^e pilier du développement durable

La diversité culturelle, la revalorisation des pratiques artistiques et culturelles, la création et l'innovation culturelles, toutes les richesses immatérielles qu'on peut considérer comme essentielles à la construction de l'humain – en tant qu'outils de connaissance et de relation – sont au cœur du développement durable, considéré comme le lien entre la société de la connaissance et l'économie créative. Ce développement durable doit être considéré comme un nouveau projet de société, la trame d'une nouvelle étape pour l'organisation des activités humaines, un « paradigme » qui mettra l'économie au service du développement social et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, tout en économisant au maximum les ressources naturelles de la biosphère que nous savons limitées. Le défi pour l'Afrique de l'Ouest est double : son extraordinaire richesse artistique et culturelle pourra être à la fois un des piliers du développement personnel et collectif des populations et du développement du « secteur culturel ». Mais elle peut aussi donner des impulsions importantes au développement économique, social et politique de toute la région, en devenant un moteur du changement social et politique et en confortant la gouvernance démocratique. C'est en effet la culture, en enrichissant le capital social et humain, qui permet de valoriser les autres ressources pour le développement. En ce sens, le choix des arts et de la culture, comme nouveaux paradigmes du développement, est un pari sur le temps, mais aussi sur une civilisation de l'intelligence.

2.2.2. RELIGIONS ET LANGUES

Introduction

Le capital culturel ne peut pleinement se développer comme ressource que s'il est basé sur le capital social qui fonde la confiance, les normes et les réseaux. La Banque mondiale, pour justifier la prise en compte de cette dimension dans le choix de ses projets de développement, la décrit comme « *la colle qui fait tenir les sociétés ensemble et sans laquelle il ne peut y avoir de croissance économique ni de bien-être social* ».

Le capital social peut apporter des avantages spécifiques. En effet, de nombreuses études montrent que les communautés et sociétés dont le capital social est élevé connaissent, par exemple, une réduction des conflits sociaux, de meilleurs résultats scolaires, une baisse de la criminalité et de la violence, une plus grande efficacité du gouvernement, une meilleure santé publique, un allègement de la pauvreté et une croissance économique plus rapide... Selon le sociologue Robert Putnam, l'idée centrale du capital social est l'idée de valeur : de même que le capital physique et le capital humain peuvent accroître la productivité (individuelle et collective), de même les contacts sociaux influent sur la productivité des individus et des groupes. Le politologue américain Francis Fukuyama affirme même que ce seront les économies à capital social élevé qui domineront le 21^e siècle.

Selon ces mêmes études, les « liens faibles » sont à la base du progrès social et économique d'une communauté. Les « liens forts » s'établissent entre des personnes partageant une appartenance ethnique, religieuse ou un milieu sociologique semblables au leur. Ils font, dans ce cas, preuve d'une solidarité forte. A contrario, les « liens faibles », qui partent de la richesse de la diversité culturelle, sont les relations épisodiques, irrégulières... Ils sont des mécanismes essentiels pour mobiliser les ressources, les idées, l'information, pour résoudre un problème, répondre à une crise, inventer de nouvelles manières de vivre ensemble. Ce type de relations (« liens faibles ») est également essentiel à l'environnement créatif d'une communauté, car elles facilitent l'intégration rapide des nouvelles personnes et l'absorption d'idées nouvelles. La cohésion sociale engendrée par les « liens faibles » réduit donc les risques de conflits entre communautés et favorise le développement économique.

Plusieurs pistes permettent de caractériser une éventuelle spécificité du capital social ouest-africain :

- ✓ La force des coutumes qui, dans leur « aventure ambiguë » (Cheikh Hamidou Kane), peuvent constituer une puissante ressource pour le développement, tout comme elles peuvent bloquer toute idée de progrès ;
- ✓ Des valeurs telles que : le refus de la tyrannie du temps, un pouvoir et une autorité indivisibles, un rapport différent de l'individu à la collectivité, une acceptation et une canalisation des passions (notamment par la ritualisation), une résistance à l'accumulation des richesses, une insertion pacifique dans l'environnement ;
- ✓ La solidarité, la générosité et ce lien social fort, tel qu'il s'exprime, par exemple, dans les parentés à plaisanterie (cf. encadré 2.17) ;
- ✓ Une créativité sociale importante et cette interaction novatrice entre le formel et l'informel (Serge Latouche parle à cet égard de « laboratoire de la postmodernité ») ;
- ✓ Une diversité extraordinaire, notamment culturelle et linguistique.

Encadré 2.17. Les parentés à plaisanterie

Nombreux sont les travaux d'intellectuels, de politiciens et d'agents du renouveau africain qui revendiquent aujourd'hui le caractère proprement africain des relations à plaisanterie. Pratiques nées en Afrique, étudiées en Afrique, elles seraient aussi africaines par le fait qu'elles font appel à des traits de caractères authentiquement africains : la recherche du consensus, l'esprit de communauté, le tempérament chaleureux, l'hospitalité. Le symbole de « l'arbre à palabres » imprègne les réflexions sur les relations à plaisanterie. De par leurs caractéristiques, les pratiques en question accèdent donc au statut d'éléments du patrimoine culturel africain.

On réaffirme ici une spécificité africaine, rabattue sur un espace, le continent africain, une race, les « Noirs » et une culture, incarnée par la coutume (Mbembe 2001).

Le ré-enchantement de la tradition des « relations à plaisanterie » participe d'un renouveau général de la pensée afro-centriste, notamment à travers le renouveau des traditions. Autrefois signes de l'infériorité africaine, les traditions étaient ce dont il fallait se défaire pour monter en civilisation, par définition occidentale. Une fois démontré que la civilisation africaine est issue de l'Égypte ancienne (Cheikh Anta Diop 1955), celle-ci n'a plus rien à se reprocher : voici donc les traditions et les modes de connaissances locaux tirés de l'oubli, réhabilités et réadaptés au contexte moderne. L'appropriation des relations à plaisanterie par les Africains illustre cette opération par laquelle les signifiants étrangers à une culture sont dépoussiérés pour être investis du pouvoir d'énoncer la vérité de cette autre culture.

Mais d'autres estiment que, de par le statut de « savoirs locaux » qui leur est attribué, c'est-à-dire de mécanismes endogènes de prévention ou de résolution de conflits, les parentés à plaisanterie témoigneraient d'un ancrage multiséculaire de la démocratie en Afrique.

Promesse de cohésion nationale, élément du renouveau africain, système de gestion de la diversité et instrument de médiation, témoignage vivant de la force de la tradition : autant d'interprétations possibles des parentés à plaisanterie.

Source : Marie-Aude Fouéré : *l'africanité à travers le prisme des relations à plaisanterie*, in : Cahiers d'Etudes Africaines, n. 184, 2006

Certains aspects de ce capital des sociétés ont été, de façon relativement arbitraire, intégrés dans d'autres formes de capital, notamment les questions liées à la jeunesse (2.2.3) et au secteur économique informel (2.3.2). Le choix a ainsi été fait de ne traiter que de deux aspects, celui lié aux religions et celui lié aux langues. Il s'agit en effet de deux dimensions du capital social des communautés, qui structurent profondément l'espace régional et transcendent les frontières.



Le fait religieux dans les dynamiques du développement

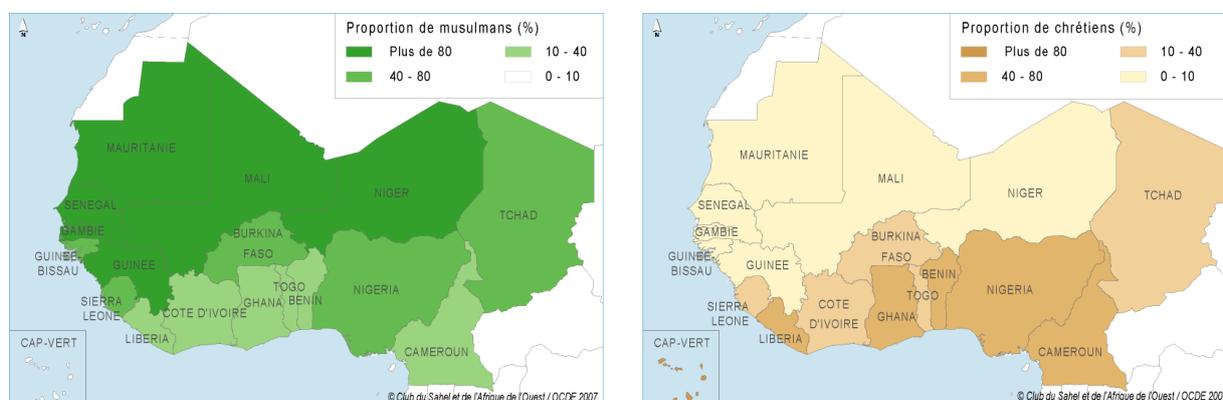
A la fin du XIXe siècle déjà, Edward Wilmot Blyden¹⁶ a été un témoin attentif des avancées du christianisme et de l'Islam en Afrique de l'Ouest. Ses écrits opposent notamment les tentations matérialistes de l'Europe à la religiosité de l'Afrique. « *L'Afrique peut s'avérer le conservatoire spirituel du monde. De même que dans les époques passées, l'Égypte s'est avérée le bastion du christianisme après la chute de Jérusalem... de même, lorsque les nations civilisées, en conséquence de leur merveilleux développement matériel, verront leur perception des réalités spirituelles*

¹⁶ EW Blyden (1832-1912) enseignant, diplomate, journaliste, écrivain et homme politique, établi au Libéria en 1858, après des études supérieures dans le sud des Etats-Unis. Né à Saint Thomas (Virgin Islands), il avait échoué à s'inscrire dans une faculté théologique d'une université américaine pour des raisons raciales. Voilà pourquoi il a terminé ses études au Liberia.

émoussées par les séductions d'un matérialisme envahissant, il se peut qu'elles aient recours à l'Afrique pour retrouver quelques-uns des éléments simples de la foi; car il a été promis à cette terre qu'elle tendra les mains vers Dieu ».

Les données relatives aux religions sont imprécises. On estime que, sur 300 millions d'habitants, les adeptes des religions chrétiennes ou inspirées du christianisme sont 95 millions tandis que les musulmans sont 150 millions, les 55 millions restants étant athées ou adeptes des seules religions traditionnelles. Une distinction géographique entre le nord et l'ouest de la région majoritairement musulman et le sud chrétien est cependant nette (cf. carte 2.17). Cette « frontière » religieuse partage de nombreux pays de la région, ce qui n'est pas sans incidence sur le débat politique national, par exemple au Nigeria ou en Côte d'Ivoire.

Carte 2.17. Implantation des différentes religions



Source des données de base <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/index.html>

Permanence des religions traditionnelles

Dans la préface du livre *Textes sacrés d'Afrique noire*, Amadou Hampaté Bâ présente comme suit la place des religions traditionnelles : « *Essayer de comprendre l'Afrique et l'Africain sans l'apport des religions traditionnelles serait ouvrir une gigantesque armoire vidée de son contenu le plus précieux* » ou encore « *La religion, en Afrique, ne consiste pas seulement à respecter les dogmes établis pour rendre hommage à un Dieu unique ou à des dieux multiformes. Elle est l'armature de la vie. Elle charpente toutes les actions publiques et privées de l'homme ; ceux qui se disent incroyants, s'ils vivaient en Afrique, verraient leur conviction ébranlée* ». L'encadré 2.18 présente l'analyse des religions traditionnelles faite par un religieux catholique, le père Bruno Chenu.

Encadré 2.18. Les religions traditionnelles

Concernant ces "religions traditionnelles" anciennes, *"on n'insistera jamais assez sur la perspective globalisante de la religion africaine, elle pénètre les dimensions de la vie sans instaurer des coupures entre le sacré et le profane dont nous sommes familiers en Occident et éventuellement victimes. Nous avons un système de relation et de correspondance qui va donner cohérence à l'univers entier. On peut dire que la religion africaine est une religion de la vie, et que la vie est un tout organisé avec un dégradé de puissances spécialisées. Une harmonie universelle existe par la participation de toutes choses à l'énergie vitale du monde. Cette énergie, cette puissance qui vient de Dieu est distribuée selon un ordre descendant d'abord aux divinités moindres, aux chefs de famille et à tous les membres de la famille. Cette religion africaine n'est pas d'abord centrée sur Dieu ou le cosmos, ou les forces du mal, mais sur les hommes et les femmes, sur les humains du côté des vivants et sur les ancêtres du côté des morts. Les dieux existent pour les humains et les humains existent en tant que tel pour une communauté de vie.... La tâche des humains consiste à endiguer au maximum le mal, la maladie, l'échec, tout doit concourir à la célébration et à l'explosion de la vie d'où le culte de la fécondité. On cherche un bonheur ici-bas et non pas dans l'au-delà. Un spécialiste anglais a utilisé cinq termes pour une approche des religions africaines : le pouvoir de la vie, le souci de l'homme, la recherche de plénitude, la continuité du temps et la santé."*

Source : Bruno Chenu, Religions en Afrique, Mouvements religieux actuels, SMA, décembre 2006

La croyance religieuse en Afrique de l'Ouest préexiste aux deux grandes religions importées que sont chronologiquement l'islam et le christianisme et par ailleurs les "métissages" en la matière sont nombreux. Il convient également de noter la diversité de ces religions traditionnelles, qui ne sauraient se résumer à une référence à un « fond traditionnel animiste ». Comme le note Christian Coulon : *« cette référence est même susceptible de fausser l'analyse : qu'y a-t-il par exemple de vraiment commun entre la cosmologie et les cultes des Mossi du Burkina Faso centrés sur le nam, c'est-à-dire la force, qui autorise certains hommes à en dominer d'autres, et ceux des Diola du Sénégal ou des Maka du Cameroun qui participent plutôt d'une vision éclatée de la société et d'une certaine méfiance envers le pouvoir fort ? »* ou encore : *« le concept d'animisme a tendance à figer les sociétés africaines dans une tradition éternelle, immuable (« les religions du terroir », les seules « authentiques »), alors que les analyses historiques et anthropologiques les plus sérieuses soulignent le caractère mouvant de ces religions dites « traditionnelles ».*

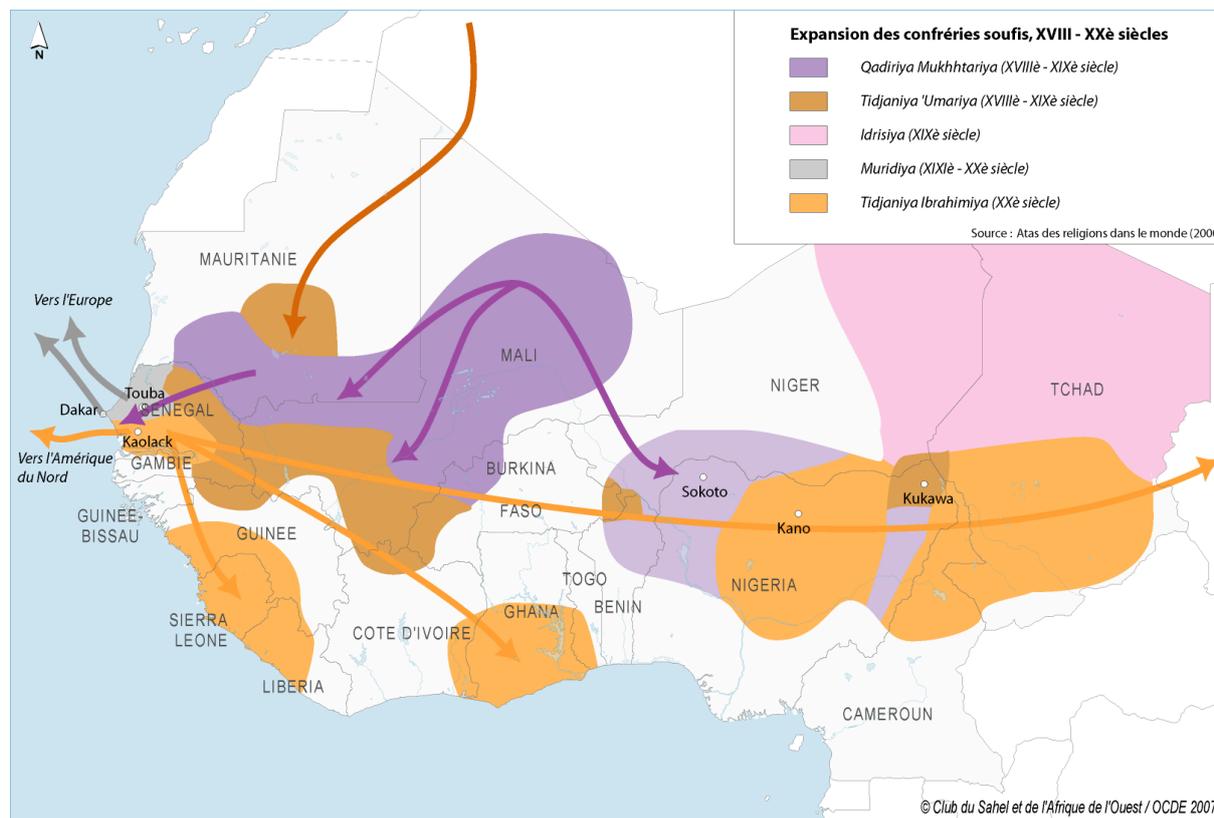
Face à la mondialisation et au foisonnement d'initiatives religieuses, certains seraient tentés d'envisager le déclin de ces systèmes religieux issus du passé. L'observation fine des réalités montre que cela ne correspond pas à la réalité quotidienne. Ces « religions du terroir » continuent à nourrir de leur sève populaire les religions révélées (christianisme, islam) qui ne pourraient subsister sans elles. Par ailleurs, ces religions « traditionnelles », issues du terroir, évoluent et s'adaptent aux religions importées, non seulement dans le monde rural, mais également dans les sociétés urbaines.

Diversité de l'islam

L'expansion de l'islam en Afrique de l'Ouest est ancienne. L'islam africain est historiquement l'héritier, depuis le Moyen Age, des échanges commerciaux à travers le Sahara. *« L'islam s'est propagé en Afrique du Nord au cours du VII^e siècle. Les routes commerciales qui traversaient le Sahara et descendaient le long de la côte de l'Est africain contribuèrent à la diffusion de la foi en Afrique Noire. Au X^e siècle, les musulmans jouèrent un rôle important dans plusieurs États ouest africains. La capitale de l'empire du Ghana, par exemple, était ainsi divisée en deux secteurs, l'un organisé autour de la mosquée des musulmans au service du roi et l'autre occupé par le roi et sa cour. Les musulmans exerçaient les activités de comptables, de trésoriers et de conseillers et, dans de nombreux cas, étaient recherchés à cause de la protection divine et des remèdes qu'ils pouvaient procurer au roi et à son entourage »* (Christian Coulon).

L'expansion et le rayonnement des confréries (cf. *carte 2.18*) témoignent de leur rayonnement. Durant la période coloniale, la progression de l'Islam a été facilitée par l'utilisation des nouveaux moyens de transport, le développement des villes et les réflexes identitaires face au pouvoir colonial.

Carte 2.18. Expansion des confréries soufies du XVIII^e au XX^e siècle



La dernière période d'expansion rapide de l'islam remonte au début des années 1970. Guerre de Kippour, choc pétrolier et sécheresse conjuguent leurs effets pour favoriser un rétablissement des relations entre Afrique noire islamisée et États arabes. C'est de cette époque que l'on peut dater la multiplication de la construction de mosquées parfois monumentales comme d'écoles, universités et instituts arabes, ainsi que des échanges en matière de formation principalement dans les sciences religieuses et juridiques.

La révolution iranienne de 1979 a eu également un impact en Afrique de l'Ouest, avec un renforcement des communautés chiites, notamment au Sénégal et en Sierra Leone, et l'implantation de nouvelles communautés notamment en Mauritanie et au Nigeria, ainsi que parmi les Libanais installés en Afrique de l'Ouest. L'émergence de ces mouvements ne semble avoir qu'un effet limité. Une vision plus politique du rôle de l'Islam a cependant cristallisé dans certains cercles de pensée après le 11 septembre 2001 et avec la guerre en Irak autour de l'idée d'un « clash of civilisations ».

La vieille grille d'analyse qui faisait de l'islam africain le domaine des confréries, c'est à dire des structures de patronage religieux contrôlant leurs fidèles et naturellement enclines aux compromis avec les pouvoirs, ne suffisent plus à rendre compte des réalités sociales nouvelles. L'affaiblissement politique du rôle des confréries est aujourd'hui une réalité, notamment du fait de l'émergence de

nouveaux acteurs religieux qui ont fait des études supérieures en Europe, dans les pays arabes, ainsi qu'au Nigeria. La perte d'autorité politique des chefs des confréries n'est pas, pour autant, un signe d'affaiblissement des valeurs islamiques. Elle serait, au contraire, la marque d'un profond renouvellement des enjeux et des méthodes employées.

Parallèlement, le vieux consensus entre État et confréries cesse d'être un modèle opératoire. De nouveaux entrepreneurs religieux œuvrent à la réislamisation de la société civile « par le bas » et contribuent à faire de l'Islam un facteur identitaire indissociable de l'unité nationale, notamment au *Sénégal*.

Le *Nigeria*, quant à lui, est le théâtre de mouvements religieux de grande ampleur, qui met aux prises, depuis une vingtaine d'années, chrétiens et musulmans d'une part et musulmans de différentes obédiences d'autre part. Le Nigeria du Nord est ainsi un bastion islamique: le « Saint-Nord » dont les élites Hausa-Peul veillent à assurer la promotion. Le Nigeria de l'Ouest, partagé entre Yoruba animistes, chrétiens et musulmans, offre a contrario un modèle de cohabitation. Le reste du pays, notamment le Sud et le Centre, a été le terrain de prosélytisme privilégié des missions chrétiennes, interdites au Nord. C'est ainsi qu'au Nigeria le facteur religieux apparaît constamment imbriqué à des enjeux économiques, régionaux et ethniques.

Les religions chrétiennes concurrencées

L'expansion du christianisme en Afrique fut historiquement conduite par les missionnaires portugais jusqu'au XVIIe siècle au moins. Le renouveau missionnaire du XIXe siècle, tant protestant que catholique, est l'œuvre des deux grandes nations missionnaires qu'ont été la Grande-Bretagne et la France. Au-delà du lien entre les missions et la colonisation, il est clair que les indépendances coïncident avec un important essor du christianisme. Ceci est à lier aux efforts des Églises établies pour développer un christianisme africain, à même de faire la différence entre l'universalité du message et l'habillage euro centriste dans lequel il a d'abord été transmis par les missionnaires. C'est le mouvement dit d'inculturation (chez les catholiques) ou de contextualisation (chez les protestants).

Dès la période coloniale, les Églises chrétiennes établies étaient défiées par de nouvelles venues. Ces Églises, qui se développèrent essentiellement en milieu protestant, édifièrent des structures ecclésiales purement africaines et indépendantes de celles de leurs Églises d'origine, tout en gardant inchangé le dogme. Mais bien vite, on observa également la naissance de mouvements syncrétiques qui aboutirent à la création d'Églises indépendantes, s'écartant délibérément des Églises européennes par leur théologie et affirmant fortement leur identité africaine en rupture déclarée avec le christianisme classique (cas du harrisme en Côte d'Ivoire par exemple).

Encadré 2.19. La prolifération des nouvelles églises

L'expansion des Églises pentecôtistes en Afrique de l'Ouest date des années 80, avec historiquement un développement plus important dans les pays anglophones que francophones. Comme dans d'autres parties du monde (Brésil notamment) leur rapide expansion s'explique par une bonne adaptation de leurs messages et de leurs pratiques d'une part à un contexte qui reste profondément imprégné de valeurs spirituelles extérieures et d'autre part à la recherche de solutions à une crise économique et sociale omniprésente. Ces religions ont par ailleurs, avec la démocratisation et la conversion de hauts responsables, désormais acquis une influence dans le champ du politique (Bénin ou Côte d'Ivoire par exemple). Sur le plan théologique, ces Églises se caractérisent par la promotion d'un évangile de la réussite ou de la prospérité, auquel est également associée la théologie de la délivrance: des forces spirituelles font obstacle à la prospérité, mais peuvent être combattues par les nouveaux pasteurs. Le culte de ces nouvelles Églises est généralement exubérant et collectif et laisse une part importante aux messages délivrés par les pasteurs.

Sources : Paul Gifford, De nouvelles Églises, revue Esprit (août-septembre 2005)

Cédric Mayrague Trajectoires et enjeux contemporains du pentecôtisme en Afrique de l'Ouest - Critique internationale n°22 janvier 2004

Ces mouvements sont aujourd'hui concurrencés par l'explosion des nouvelles Églises influencées par les pentecôtistes américains (cf. *encadré 2.19*). Leur succès serait, selon Paul Gifford, le signe à la fois du rayonnement et de la richesse des États-Unis (le thème des dollars de Dieu), s'affirmant au détriment de l'Europe, et celui du refus par les Africains du rationalisme, qu'ils jugeraient excessif, des Églises européennes.

Religions, institutions et développement

Les religions ont été historiquement, en Afrique de l'Ouest, un puissant facteur d'intégration entre ethnies et entre des populations séparées par des frontières héritées de la colonisation. Elles ont eu (et ont toujours) un rôle particulier dans l'ouverture de l'Afrique de l'Ouest au reste du monde. Cette fonction continue à se manifester dans les formes les plus récentes du fait religieux, que ce soit avec l'Islam dans ce qu'il a de plus traditionnel (les confréries et les pèlerinages aux lieux saints) ou de plus sensible pour les gouvernements et les pays occidentaux (les financements par les pays arabes du Golfe, le radicalisme islamique...) ou avec le christianisme, notamment dans le développement des nouvelles Églises pentecôtistes qui ont de solides liens avec leurs partenaires nord-américains.

Les transformations sociopolitiques du début des années 1990 ont été accompagnées par un réinvestissement de l'espace public par le religieux. Des expressions religieuses ont acquis une visibilité nouvelle dans de nombreux espaces publics, perceptibles au travers de simples revendications et demandes de reconnaissance, par des mobilisations identitaires beaucoup plus problématiques pour les systèmes politiques, par une volonté d'intervenir dans les débats nationaux, d'influer sur le processus de prise de décisions, voire de participer à l'exercice du pouvoir. L'influence par exemple de pasteurs pentecôtistes sur le chef d'état ivoirien, l'instauration progressive de la charia dans les États du nord du Nigeria entre 1999 et 2001, la reconfiguration des liens entre le pouvoir sénégalais et la confrérie mouride, suite à l'élection du président Wade, témoignent de ces recompositions des liens entre le religieux et le politique. Le religieux paraît ainsi être devenu partie prenante des luttes politiques locales et orienter sensiblement la construction de nouvelles configurations politiques.

En lien avec ce réinvestissement de l'espace public, les acteurs religieux jouent un rôle important dans **les transitions politiques et les processus de construction démocratique** au plan national

comme régional. Plusieurs personnalités religieuses éminentes ont ainsi été des acteurs importants des transitions démocratiques à l'occasion des conférences nationales (cas du Bénin) ou le sont dans l'appel au dialogue entre les parties en conflit (Côte d'Ivoire).

Presque toutes les Constitutions proclament la liberté de religion. Nombreuses prescrivent la laïcité de l'État, même si on retrouve le nom de Dieu dans plusieurs d'entre elles (Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone, Togo). Une exception à cette liberté religieuse est la Mauritanie où, en vertu de l'article 5 de la constitution de 1991, l'Islam est la religion du peuple et de l'État.

Au Nigeria, pour éviter les conflits religieux, la Constitution a opté pour l'État laïc. La Constitution défend aussi à tout chef de gouvernement, qu'il soit régional ou fédéral, d'imposer une religion particulière à la population. Toute personne est libre de choisir et de pratiquer la religion qui lui plaît. Durant quelque 39 années d'indépendance, cette loi a été observée. Mais en octobre 1999, il y eut un changement radical. Le gouverneur de l'État de Zamfara, imposa la charia (loi coranique) comme le seul système légal dans son État. Cette proclamation était faite cinq mois à peine après la prestation de serment d'Olusegun Obasanjo, un chrétien du sud, élu démocratiquement comme président, et cela après 15 années ininterrompues de gouvernement militaire. Cette décision suivie par plusieurs autres États du Nord a été une importante source de tensions entre les différentes communautés.

Les acteurs religieux ont joué et jouent un rôle important dans le développement humain à la base. C'est ainsi que l'ouverture démocratique et l'affaiblissement des États (sous l'influence de la crise financière et des politiques d'ajustement) dans leurs grandes missions publiques d'éducation de santé ont été un important facteur d'ouverture de ces champs aux initiatives privées et associatives. Les écoles et centres de santé fondés par les Églises chrétiennes, qui ont partout historiquement accompagné la mission d'évangélisation, ont souvent pu maintenir un service de meilleure qualité que celui offert par le secteur public dans ces périodes de crise. De la même façon, l'enseignement dispensé par les responsables musulmans (écoles coraniques, médersas) est resté très attrayant. Compte tenu de leur influence sur les pratiquants, les religieux sont également partout engagés dans la lutte contre la pandémie du VIH-Sida, quand bien même ils rencontrent des difficultés avec le dogme.

Il existe une grande diversité d'instruments financiers islamiques, permettant de gagner de l'argent en suivant les principes de l'Islam et de la Charia, tout en étant compatibles avec la plupart des réglementations dans le monde. Ceci a permis la présence au plan transnational des institutions de financement de l'aide (BID notamment), mais aussi au plan local de systèmes de financement articulés avec la micro finance au plan local. L'exemple de la ville de Touba (*encadré 2.20*) illustre le cas d'un projet politique et économique religieux de grande envergure conduit avec constance au Sénégal par la confrérie mouride.

Au-delà de ces actions diffuses, la formation en Afrique de l'Ouest des élites reste un souci constant des responsables religieux. Celle-ci est stratégique pour leur expansion et leur influence. Même si les efforts se concentrent prioritairement sur les sciences religieuses et le droit, quelques Universités ou centres de recherche à statut privé et à vocation régionale occupent une place importante dans le paysage (Université catholique d'Afrique centrale à Yaoundé, Institut Jean-Paul II de Cotonou, Université Islamique de Say au Niger, universités islamiques de Sokoto, Kano, Zaria, Kaduna et Ibadan au Nigeria...).

Encadré 2.20. Islam et développement urbain - L'exemple de la ville de Touba au Sénégal

"Touba est la capitale de la confrérie mouride. Ville religieuse fondée en 1888 par Cheikh Amadou Bamba, initiateur d'une voie mystique musulmane soufie, elle est devenue depuis plus d'un siècle une des plus grandes confréries du Sénégal... Touba est aujourd'hui la seconde ville du Sénégal avec plus de 500 000 habitants. Elle connaît depuis plusieurs décennies un taux de croissance de 15% par an et son emprise s'étend sur plus de 12 000ha... Touba, au-delà d'un symbole religieux et sacré, est devenu un pôle de référence bien concret (notamment immobilier) des mourides du monde entier."

"La poursuite des projets et rêves de Cheikh Amadou Bamba, la perpétuation de son symbolisme charismatique sont les deux domaines dans lesquels la totalité des actions des khalifes peut être classée. La fabrication de la ville de Touba et la gestion urbaine d'une part, et d'autre part la gestion des ressources considérables qui proviennent des disciples, les activités agricoles du khalife, les représentations à l'extérieur du territoire mouride et les relations avec l'État sont les grands domaines d'intervention du khalife général... Par ailleurs, la confrérie mouride dont le développement est aussi le fait de l'État colonial et postcolonial a de son côté contribué à la genèse et à la reproduction de ce dernier tout en étant un contre-pouvoir. La confrérie est un État dans l'État et Touba est sa capitale. Son urbanisation représente sous l'angle des relations entre l'État et la confrérie le résultat d'un jeu de cache-cache. L'État a acheté le soutien politique de la confrérie par ses investissements à Touba, mais la confrérie semble avoir en fin de compte bien manœuvré pour l'écarter du contrôle territorial et préserver son autonomie...."

Source : Cheikh Guèye - Touba, la capitale des mourides - ENDA-Karthala-IRD - décembre 2002

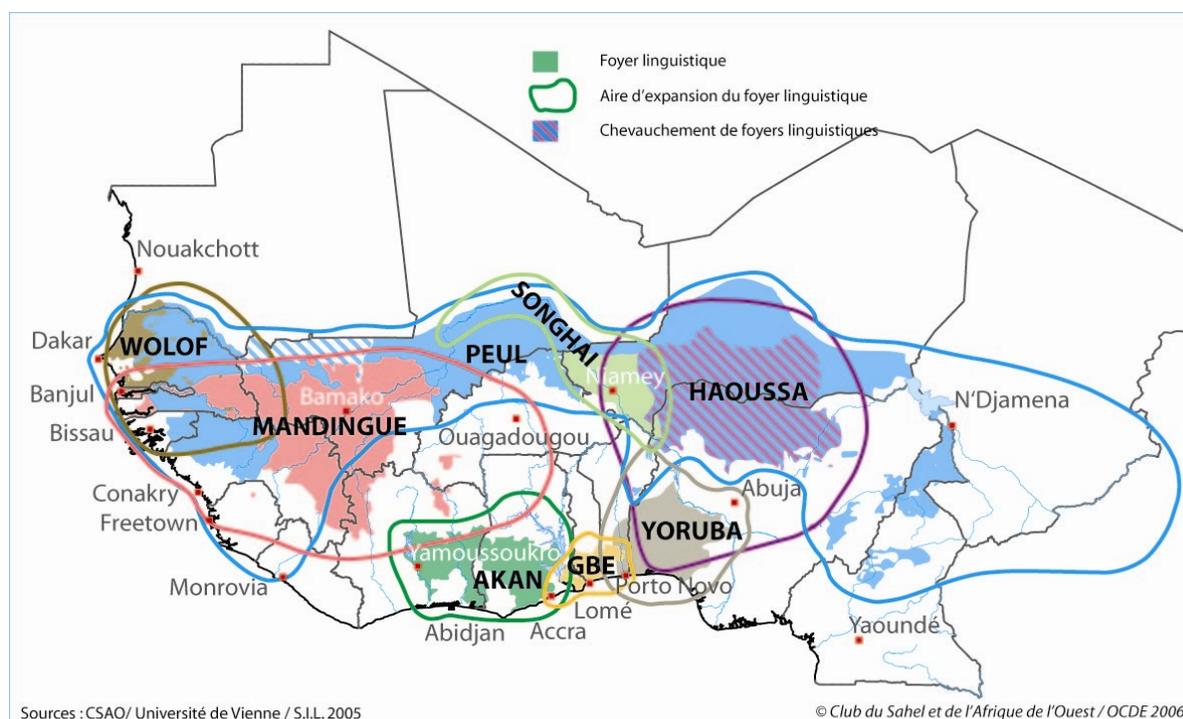
Les religions restent une dimension essentielle du quotidien des Africains de l'Ouest. On note, par ailleurs, que leur expansion récente et surtout leur diversification ont coïncidé, d'une part avec l'affaiblissement des moyens financiers des États suite aux politiques d'ajustement structurel et d'autre part avec un brassage des idées et des cultures dans le cadre de la mondialisation. Ce développement pourrait également s'expliquer par la crise politique et l'ouverture démocratique qui ont permis le renforcement des organisations de la société civile, y compris celles constituées sur des bases religieuses. La crise économique et financière a été un autre facteur important, renforçant le repli sur le religieux au niveau individuel.

Cette évolution, à laquelle contribue largement la diffusion généralisée des idées par les télévisions et les technologies de l'information, participe certainement à la fois de l'insertion de l'Afrique de l'Ouest dans la mondialisation, mais est également un puissant vecteur d'intégration des populations ouest africaines qui fait fi des frontières.

Richesse de la diversité linguistique

Les savoirs locaux s'expriment dans les langues locales. Ce qui veut dire qu'ils s'expriment soit dans la langue dans laquelle s'expriment les habitants d'une localité ou d'une communauté, soit dans une *lingua franca*¹⁷ communément utilisée par eux. Ces langues ne constituent pas simplement un médium neutre, un « véhicule », un instrument permettant l'expression des savoirs locaux, mais jouent aussi un certain rôle par leur structure et par leur utilisation mêmes. La *carte 2.19* met en évidence la diversité des langues locales de la région.

Carte 2.19 Les langues ouest-africaines (parlées par plus d'un million d'habitants)



Aires linguistiques et territoires

Sur les 2 000 langues vivantes recensées en Afrique, 1 200 sont parlées en Afrique de l'Ouest. Ces langues sont d'importance très inégale. Les 130 langues les plus parlées (ayant plus de 200 000 locuteurs) représentent plus de 80 % de la population régionale, soit 240 millions de personnes. Les cinq premières (haoussa, yoruba, peul, igbo et mandingue) regroupent à elles seules 120 millions de personnes.

Dans le paysage ethnolinguistique ouest-africain, la majorité des langues sont parlées exclusivement ou en très grande majorité dans un seul pays. Parmi les plus importantes, c'est le cas de l'igbo, du yoruba et du kanouri au Nigeria, du moré au Burkina Faso, du wolof au Sénégal, du hassanya en Mauritanie, du bété au Cameroun, et du songhaï au Niger. C'est aussi le cas de la plupart des langues

¹⁷ La *lingua franca* nova (ou LFN) est une langue artificielle basée sur le français, l'italien, le portugais, l'espagnol et le catalan. Elle se prononce phonétiquement et s'écrit à l'aide de 21 lettres.

plus petites en nombre de locuteurs : le soussou en Guinée, le mendé et le temné en Sierra Leone, l'ibibio, le tiv, l'anang, l'ebira, le gbayi, l'igala et l'izon, au Nigeria.

Les langues dont l'extension géographique est réellement régionale sont assez peu nombreuses. Le peul est parlé dans 15 pays, tandis que l'aire mandingue recouvre cinq pays. L'akan est le trait d'union vivace entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, de même que le haoussa et le kanouri entre le Nigeria et le Niger et le yoruba entre le Nigeria et le Bénin. Les linguistes considèrent ces six langues comme des *langues véhiculaires*, auxquelles ils ajoutent le wolof et le songhaï.

La coexistence avec les langues importées

Les langues officielles de la CEDEAO sont l'anglais, le français et le portugais. L'Afrique de l'Ouest dispose à cet égard d'un avantage sur d'autres espaces régionaux comme l'Union européenne dont les vingt et une langues officielles engendrent des coûts importants et alourdissent les procédures. Mais si la question de la prise en compte des langues ouest-africaines dans le processus d'intégration régionale ne se pose pas au niveau institutionnel, elle mérite d'être abordée sous un angle plus concret, plus opérationnel.

Les espaces ethnolinguistiques transnationaux sont des réalités sur lesquelles le processus d'intégration régionale ouest-africain pourrait s'appuyer. L'espace sénoufo, aux confins de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso est ainsi le siège du plus grand bassin cotonnier ouest-africain. L'ensemble haoussa – foulani rassemble un puissant réseau urbain côté Nigeria et des potentiels de développement de l'élevage considérables côté Niger. Les Soninké, qu'ils aient la nationalité malienne, sénégalaise ou mauritanienne, constituent à l'évidence une entité unie notamment par des pratiques migratoires spécifiques vers la France. Les aires peul, mandingue, yoruba et beaucoup d'autres constituent des espaces de libre circulation particulièrement fluides méritant d'être pris en compte dans la définition et la mise en œuvre des politiques régionales. A plus petite échelle enfin, l'Afrique de l'Ouest propose une multitude de petits « pays-frontière » unis des liens sociaux et linguistiques anciens et profonds qui pourraient servir de support au développement d'une coopération régionale de proximité.

On peut dire que les grandes langues véhiculaires peuvent aujourd'hui « concurrencer » les langues importées. Devenant des vecteurs d'économie, de culture et d'économie créative (cf., par exemple, le phénomène de Nollywood), étant utilisées au niveau des journaux et des radios locales, elles deviennent même la base de nouveaux langages urbains, tels que le « nouchi » à Abidjan.



I/ Valoriser le capital social des communautés au plan du développement local pour les valeurs qu'il porte, notamment en matière de mécanismes collectif de prise de décision, de résolution des conflits ou d'expression de solidarité. La bonne articulation des actions socioéducatives de l'État, de ses collectivités décentralisées et des groupes de solidarité constituée sur des bases religieuses (voire linguistiques) reste, par ailleurs, un enjeu majeur, face à l'ampleur et à la diversité des besoins.

II/ Promouvoir la liberté religieuse effective et lutter contre les intégrismes de toute nature. Au niveau national, le caractère laïc de la grande majorité des États permet en droit l'expression de la diversité religieuse. Dans les faits, face à la montée possible de l'intolérance, les gouvernants doivent cependant rester vigilants pour conforter la liberté religieuse, mais en même temps éviter l'instrumentalisation de certaines manifestations religieuses à des fins purement politiques.

III/ Promouvoir le rôle des langues locales et valoriser la diversité. Les États doivent également reconnaître, plus clairement qu'aujourd'hui, le rôle que peuvent jouer les langues locales dans les premiers apprentissages scolaires, notamment dans l'importante phase de socialisation des enfants que joue l'école. Tout en refusant la constitution de partis politiques sur des bases ethnolinguistiques de nature à fragiliser des constructions nationales encore fragiles, la mise en place de collectivités élues au niveau des régions peut contribuer à structurer et valoriser positivement cette diversité. Au niveau régional, les populations ont également besoin de voir reconnues les valeurs qui fondent l'existence des communautés linguistiques, religieuses, voire d'autres (par ex. les confréries constituées par les chasseurs...).

2.2.3. CAPITAL HUMAIN

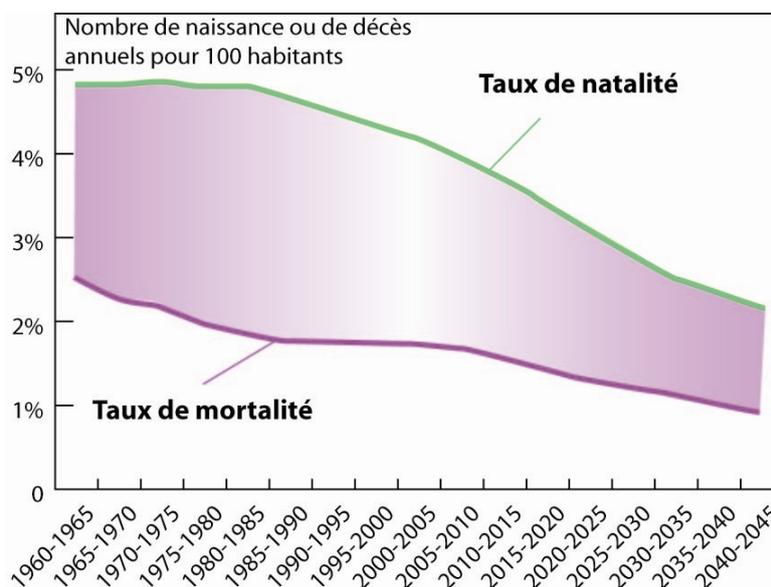
A l'heure où dans le monde un nombre grandissant de pays fait face à la perspective de la décroissance démographique et au vieillissement de sa population, l'Afrique de l'Ouest est installée durablement sur une trajectoire d'augmentation forte de sa population. Cette tendance pose de nombreux défis pour l'avenir. Le premier est clairement celui de la pression sur les ressources et de leur inégale répartition. Une forte mobilité va continuer à se manifester par des migrations internes, régionales et internationales. Le défi démographique va également se traduire en termes de besoin de services sociaux (santé et éducation) et d'emplois.

Dynamiques de peuplement

L'Afrique de l'Ouest amorce la transition démographique

L'Afrique de l'Ouest est une des dernières régions du monde à amorcer sa transition démographique¹⁸ (cf. graphique 2.9), ce qui explique le caractère exceptionnel de la croissance de sa population. Cette transition a commencé vers 1920, avec l'amélioration des conditions sanitaires (utilisation d'antibiotiques, de vaccins puis d'insecticides dont le DDT¹⁹ à partir de la deuxième guerre mondiale). La lutte contre les grandes endémies et les épidémies a permis une nette diminution du taux de mortalité qui se poursuit aujourd'hui.

Graphique 2.9 : L'Afrique de l'Ouest dans la transition démographique



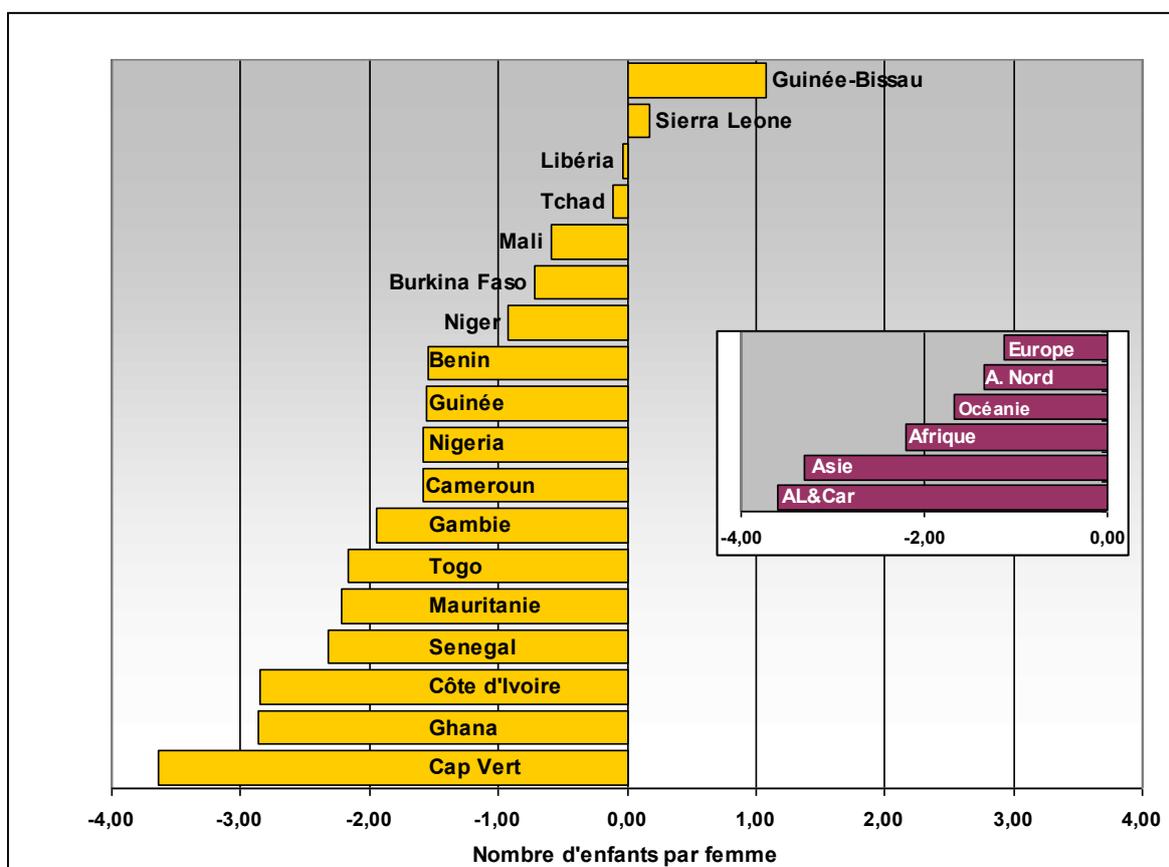
Source : Banque mondiale, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE (2007)

¹⁸ La *transition démographique* illustre un phénomène où les niveaux de mortalité et de fécondité passent d'un niveau initial élevé à une situation finale où ils sont faibles. Entre les deux, par le biais du développement socio-économique (amélioration des conditions alimentaires, sanitaires, de l'éducation etc.), la mortalité baisse suivie de la natalité avec un décalage dans le temps. Ce décalage se traduit par une phase de croissance démographique élevée.

¹⁹ DDT : dichloro-diphényl-trichloréthane.

Parallèlement, le taux de natalité a globalement baissé dans la plupart des pays. L'indice synthétique de fécondité, c'est à dire le nombre moyen d'enfants par femme, est passé de 7 en 1970-1975 à 5,8 en 2000-2005. Si la diminution de la fécondité est manifeste (moins 1,2 enfant en 40 ans), elle demeure cependant très inégale selon les pays. Assez nette dans certains (Bénin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Togo), elle est à peine amorcée dans d'autres (Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Liberia, Tchad).

Graphique 2.10. Évolution du nombre moyen d'enfants par femme entre 1960-1965 et 2005-2010



Source: Nations Unies (2006), World population prospects, the 2006 revision

A partir de l'exemple d'autres pays d'Afrique subsaharienne ayant amorcé de manière significative la baisse de leur fécondité (Botswana, Kenya et Zimbabwe), on estime que celle-ci serait plus particulièrement fondée sur une extension de l'utilisation de la contraception moderne d'espacement des naissances, facilitée par la mise en œuvre de programmes publics de planification familiale. A contrario, en Afrique de l'Ouest, à l'exception du Cap Vert, tous les pays qui connaissent une baisse de la fécondité ont une faible prévalence d'utilisation de la contraception. Si la prévalence contraceptive ne semble donc pas expliquer cette dynamique, la scolarisation des filles et le recul de l'analphabétisme, l'amélioration sanitaire et l'urbanisation expliquent pour l'essentiel la baisse la mortalité infantile et celle de la fécondité.

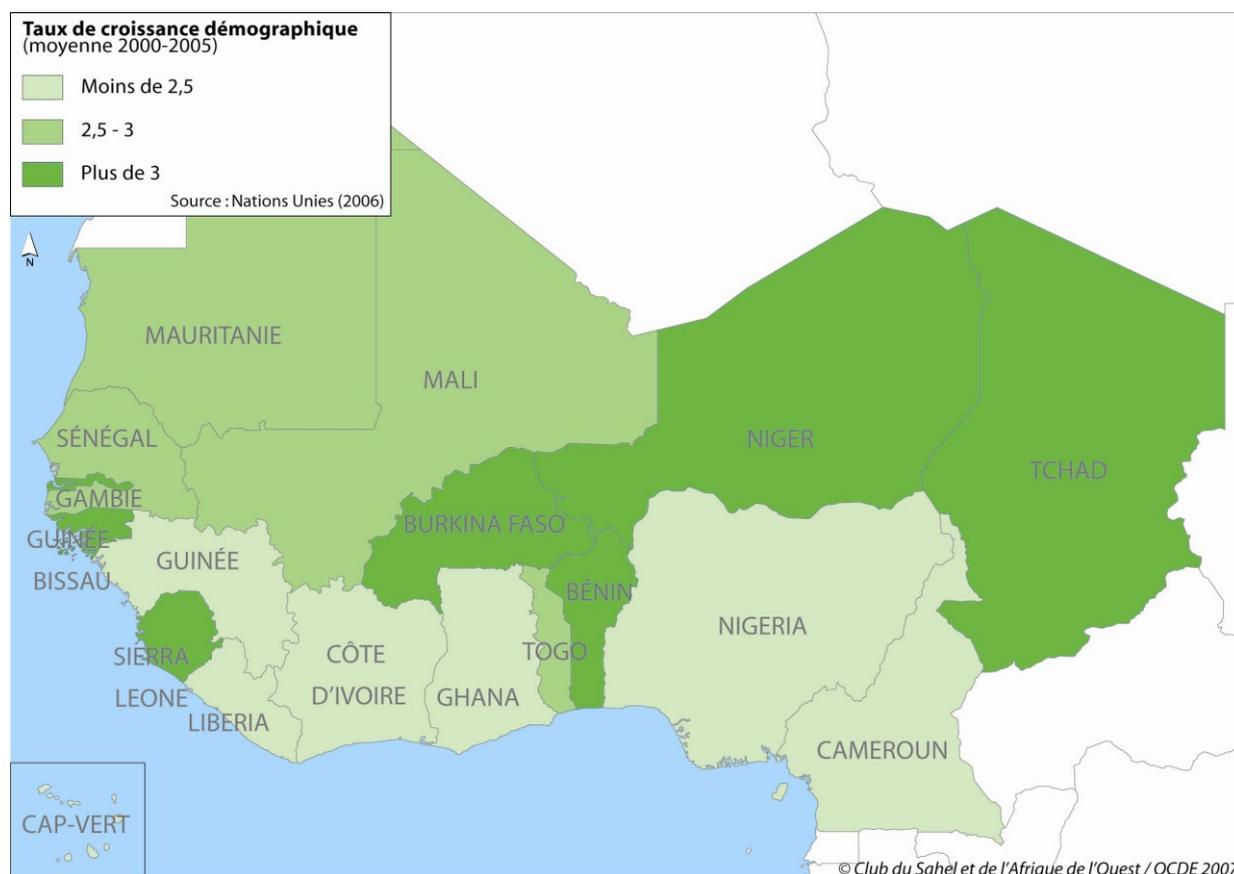
Un boom démographique sans précédent

En 2007, l'Afrique sub-saharienne abrite plus de 800 millions d'habitants, soit près de 85 % de la population du continent et 12 % de la population mondiale. Le taux d'accroissement annuel de la population d'Afrique subsaharienne a atteint son maximum de 2,9 % en 1980-1985. Il diminue depuis (2,5 % en 2000-2005), mais devrait encore être de 1,3 % en 2045-2050. Selon les projections des Nations Unies, à cet horizon la population aura doublé pour atteindre 1,76 milliard d'habitants soit 19 % de la population mondiale.

Entre 1950 et 2007, la population ouest-africaine a été multipliée par 4,5, passant de 70 à 315 millions. Elle représente aujourd'hui près de 40 % de la population d'Afrique sub-saharienne. Malgré l'impact du sida, le maintien d'un taux annuel de croissance démographique de 2,6 % se confirme, avec un taux en général plus élevé dans les pays sahéliens : plus de 3 % au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée Bissau, au Niger et au Tchad.

Les projections des Nations Unies, à prendre certes avec précaution, indiquent que la population devrait atteindre 500 millions en 2030, et 650 à 700 millions en 2050. Le taux d'accroissement annuel de la population sera alors de 1,2 %.

Carte 2.20. Taux de croissance démographique en Afrique de l'Ouest



Une modification significative des différents groupes d'âge

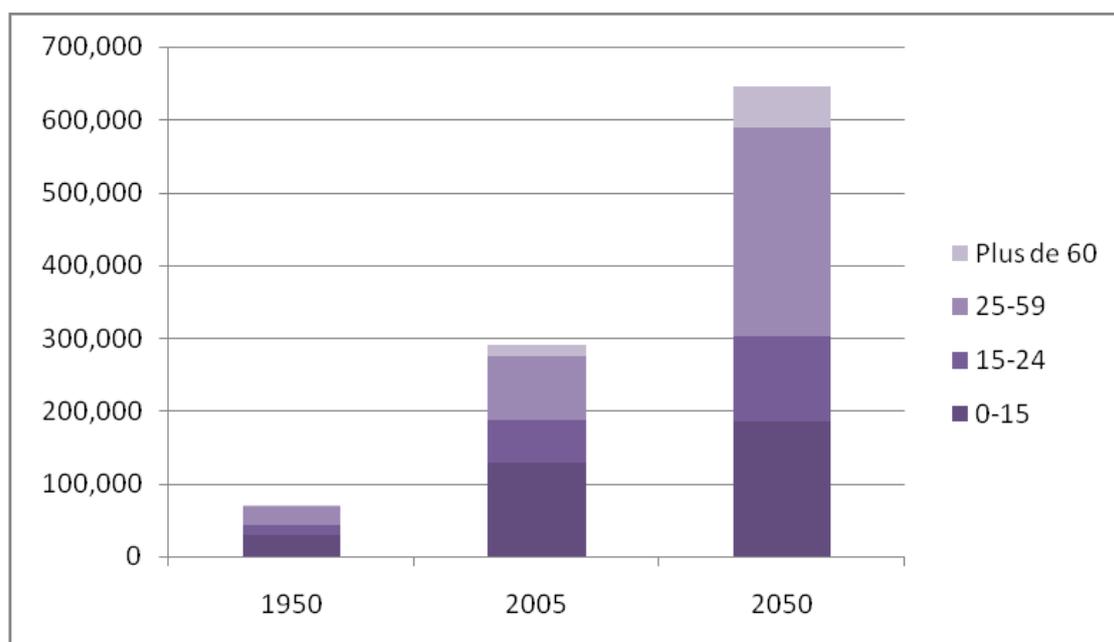
L'Afrique de l'Ouest est, avec le reste de l'Afrique subsaharienne, la région la plus jeune du monde. En 2005, 45 % de sa population avait moins de 15 ans et près des deux tiers moins de 25 ans. La proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans atteindra encore 29 % en 2050, tandis que celle des moins de 25 ans sera de 47 %. La région abritera ainsi 300 millions de jeunes de moins de 25 ans, soit 100 millions de plus qu'aujourd'hui.

En haut de la pyramide des âges, la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population totale a peu évolué entre 1950 et 2005, puisqu'elle est passée de 5,2 % à 4,9 %. Un léger vieillissement de la population commencera à se faire sentir à partir de 2050, la part de personnes âgées de plus de 60 ans devant doubler pour atteindre 9 % à cette échéance.

Globalement, la part des jeunes de moins de 25 ans et des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population totale sera moins importante qu'aujourd'hui. A l'inverse, la part des personnes âgées de 25 à 59 ans atteindra 45 % de la population totale contre 30 % actuellement.

On va donc assister à un double phénomène : (i) celui de l'augmentation de la population qui accroîtra la demande adressée au marché, mais également la pression sur l'environnement, la demande d'emplois, de services sociaux (santé, éducation et prise en charge des personnes âgées) et entraînera une poursuite des mouvements migratoires à l'intérieur comme vers l'extérieur de la région ; (ii) celui de l'évolution de la structure même de la population qui devrait modifier les rapports économiques et sociaux entre générations tels que les modes de redistribution ou l'emploi.

Graphique 2.11. Évolution des grands groupes d'âge de l'Afrique de l'Ouest (1950 – 2050)



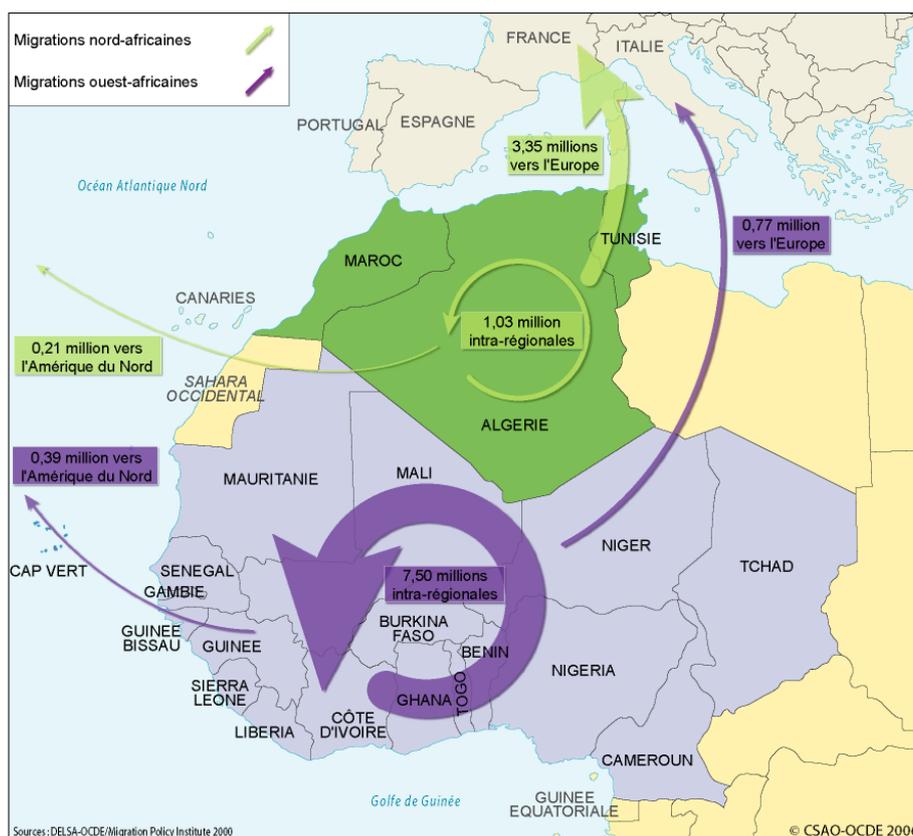
Source : Nations Unies (2006)

Une population mobile

Les migrations d'un pays à l'autre ne sont qu'une des manifestations de la mobilité ouest africaine, aux côtés des mouvements ville-campagne que traduit l'urbanisation et des autres mouvements internes à chaque pays. Cette migration régionale est elle-même fonction d'un grand nombre de facteurs, principalement liés à la situation économique et politique de chaque pays ; elle est partie intégrante de la dynamique démographique au cœur de laquelle se trouve la région.

En dehors des situations de crise ou de conflit (il y a encore, en 2006, 750 000 réfugiés dans la région), les migrations régionales sont déterminées en grande partie par les opportunités économiques. Lorsque ces opportunités s'amenuisent ou disparaissent, les flux migratoires faiblissent ou s'inversent comme ce fut le cas entre 1988 et 1992 en Côte d'Ivoire lors de la crise du cacao.

Carte 2.21. Migrations nord-africaines et ouest-africaines



On estime qu'actuellement 7,5 millions d'Africains de l'Ouest sont expatriés dans un autre pays de la région, soit 3 % de la population régionale. Les enquêtes disponibles indiquent qu'entre 500 000 et un million de personnes changent de pays de résidence chaque année (hors réfugiés). Ces migrations répondent à une recherche d'opportunités économiques et à une stratégie de réduction des risques face à la pauvreté.

Au-delà de la mobilité régionale, la région a historiquement été caractérisée par des flux migratoires vers les anciennes puissances coloniales. Avec le durcissement des politiques migratoires dans ces pays, un processus de diversification des destinations s'est développé dès le début des années 1990 notamment vers les pays méditerranéens (Italie, Espagne) et l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada).

Les migrations subsahariennes vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, profondément ancrées dans l'histoire, connaissent également un net regain. Ces tendances ne concernent pas seulement les « migrations de transit ». Un certain nombre de migrants subsahariens s'installe durablement dans ces régions, alors que seule une minorité poursuit son déplacement vers l'Europe.

Aux facteurs « traditionnels » déterminants les migrations, que sont la paix et la sécurité, la pression démographique, les écarts de richesses et les opportunités économiques, les politiques migratoires des pays développés, s'ajoute à plus long terme une « nouvelle inconnue » liée aux changements climatiques. Certes, des migrations de nature climatique ne seraient pas nouvelles dans l'histoire, mais on pourrait assister cette fois à un phénomène de forte intensité, vu l'importance des populations concernées.

Évolution des indicateurs de santé

En un demi-siècle, la majorité des pays en développement dans le monde a connu un recul des maladies infectieuses à un rythme inédit, illustrant le processus de la transition épidémiologique. Au fur et à mesure de l'allongement de l'espérance de vie et du processus de développement, les causes de décès changent de nature : « *dans une première phase dominant les maladies infectieuses et parasitaires et les maladies de carence et dans une troisième phase les maladies chroniques et dégénératives (maladies circulatoires et cancers deviennent les premières causes de décès). Dans l'intervalle se déroule la phase de « transition » à proprement parler durant laquelle on observe un cumul des deux types de pathologies* »²⁰.

Les indicateurs de santé se sont globalement améliorés au cours des dernières décennies en Afrique de l'Ouest. La mortalité a chuté de 21 pour mille en 1970-75 à 16 pour mille en 2000-2005, le taux de mortalité infantile correspondant baissant de 149 à 112 pour mille. L'espérance de vie à la naissance s'est ainsi améliorée plus rapidement que pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.

La santé publique a connu des changements importants durant cette période : augmentation du nombre et de la couverture des prestataires de soins (médecins et infirmiers), amélioration de la couverture vaccinale, large utilisation de médicaments modernes, urbanisation et accès à l'éducation. Tous ces éléments ont joué un rôle important dans un meilleur accès aux soins. Conjugés à un meilleur accès à l'eau potable et au développement de l'assainissement (*cf. partie 2.1.2*), ils ont permis une amélioration globale des indicateurs de santé. A côté de la médecine moderne, la médecine traditionnelle joue un rôle encore important. Cette pratique reste souvent le premier recours des malades avant la médecine moderne.

²⁰ Amat-Roze Jeanne-Marie (2003) : *La santé en Afrique, un continent, deux monde*. Dans l'Afrique. Vulnérabilités et défis. Collectif Michel Lesourd.

Parmi les nombreuses maladies qui décimaient la population, beaucoup deviennent rares voire sont en voie de disparaître dans plusieurs pays. Ainsi, la poliomyélite n'est plus significativement présente qu'au Nigeria. La fièvre jaune semble, elle aussi, en voie de disparition : les épidémies déclarées sont plus rares et de faible ampleur. La lèpre, maladie qui faisait des ravages est presque éliminée (moins de 1 cas pour 100 000 habitants). L'onchocercose (« cécité des rivières »), elle aussi, est sous contrôle.

Ces progrès accomplis dans la lutte contre les maladies transmissibles et dans l'amélioration de l'accessibilité aux services de santé se sont traduits par une importante réduction de la mortalité infantile, divisée par 1,5 depuis les années 70. Cependant, l'amélioration de la situation sanitaire a été moins rapide que dans d'autres régions du monde (cf. *tableau 2.6*). Entre 1970 et 2004, le taux de mortalité infantile a été divisé par quatre dans les pays de l'OCDE, par trois en Amérique latine et aux Caraïbes ou en Asie de l'Est.

Tableau 2.6. Comparaison des indicateurs sanitaires dans le monde

Régions	Espérance de vie à la naissance		Taux de mortalité infantile	
	1970-75	2000-2005	1970	2004
OCDE	70.3	77.6	53	12
Amérique latine et Caraïbes	61.1	71.7	86	27
Asie de l'Est et Pacifique	60.5	70.4	84	28
Asie du Sud	50.1	63.2	130	66
États arabes	52.1	66.9	129	46
Europe de l'Est et centrale	69.0	68.1	37	22
Afrique subsaharienne	45.8	46.1	144	103
Afrique de l'Ouest	43.3	46.7	151	101

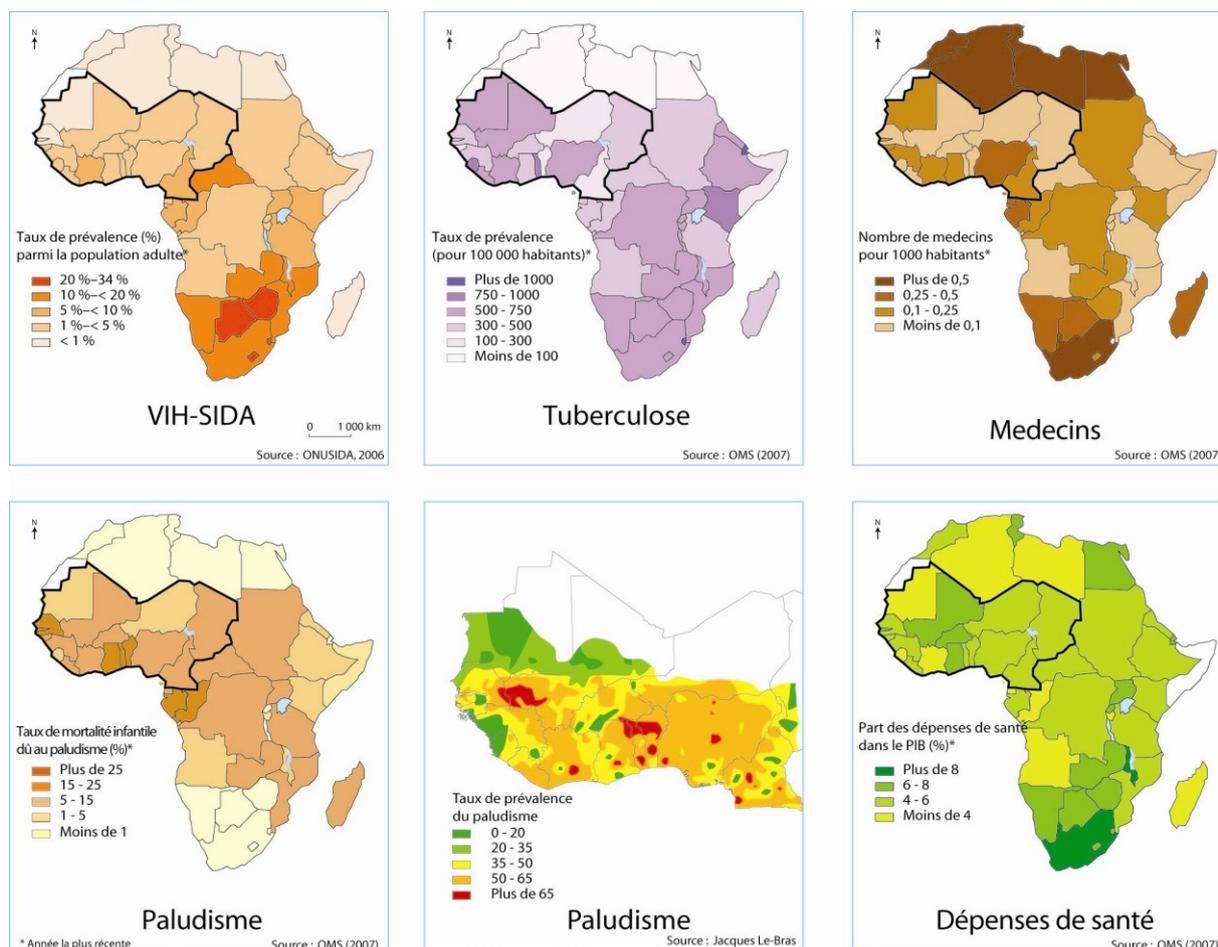
Source : PNUD (2007)

La situation sanitaire reste encore mauvaise (cf. *carte 2.22*). En Afrique la cause principale de décès est le sida, avec plus de deux millions de morts par an, suivi par les infections respiratoires, les maladies cardiovasculaires, le paludisme et les maladies diarrhéiques.

La région ouest-africaine est certes moins touchée par le sida que d'autres parties du continent et l'impact de cette pandémie sur la démographie est donc moindre. Il n'en demeure pas moins que le taux de prévalence est important chez certaines catégories de population et que l'accès de tous les malades aux soins est loin d'être assuré. Ces dernières années, la prévalence nationale du VIH chez les adultes est restée stable. Des indications d'une baisse de la prévalence sont apparentes dans un nombre croissant de pays (notamment en Côte d'Ivoire, au Mali et dans les zones urbaines du Burkina Faso). Au Nigeria, bien que le pourcentage des adultes infectés par le VIH (taux de prévalence estimé à 3,9 % en 2005) soit inférieur à celui de beaucoup d'autres pays d'Afrique subsaharienne, l'importance de la population du pays fait que près de 3 millions de Nigériens vivaient avec le VIH en 2005. C'est le deuxième nombre le plus élevé dans le monde après l'Afrique du Sud.

La région souffre également des effets du paludisme responsable de plus d'un tiers de l'ensemble des décès et notamment du trois-quarts des décès des enfants de moins de 5 ans. On note également le fort impact des infections respiratoires et des diarrhées infectieuses, ainsi que des affections liées à la maternité.

Carte 2.22. Indicateurs de santé en Afrique



La vigilance reste de mise, car, malgré les résultats rappelés plus haut, la lutte contre les grandes maladies transmissibles n'est pas terminée. La résurgence de certaines maladies, comme la tuberculose, en témoigne. Des interruptions dans les campagnes de vaccination (poliomyélite au Nigeria), la difficile lutte contre la pandémie du Sida, l'arrêt de la lutte anti-vectorielle (trypanosomiase) sont autant de facteurs déstabilisateurs qui peuvent facilement annihiler les fragiles progrès des dernières décennies.

Chaque pays est directement responsable, au travers de ses politiques nationales, de la mise en place des conditions minimales nécessaires au bien-être de sa population et notamment du maintien d'un environnement propice à une meilleure santé; ceci passe par l'investissement dans les infrastructures et personnels de santé, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la qualité du système éducatif et de la gouvernance. Cependant, certaines actions doivent être coordonnées au niveau régional, comme l'éradication des maladies évitables par la vaccination (poliomyélite, rougeole, fièvre jaune) ou la lutte contre des maladies endémiques (onchocercose, trypanosomiase) pour éviter que les efforts d'un pays soient anéantis par la négligence du voisin. La production de médicaments génériques ou d'autres produits médicaux doit être également coordonnée au niveau régional. Par ailleurs, la lutte contre des pandémies de portée mondiale comme le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme nécessitent des programmes mondiaux, notamment pour les investissements de recherche et l'établissement des accords commerciaux qui assurent l'accès aux

médicaments à des coûts acceptables. L'amélioration de la santé publique dépasse donc les seules stratégies nationales : elle est aussi une affaire régionale et mondiale.

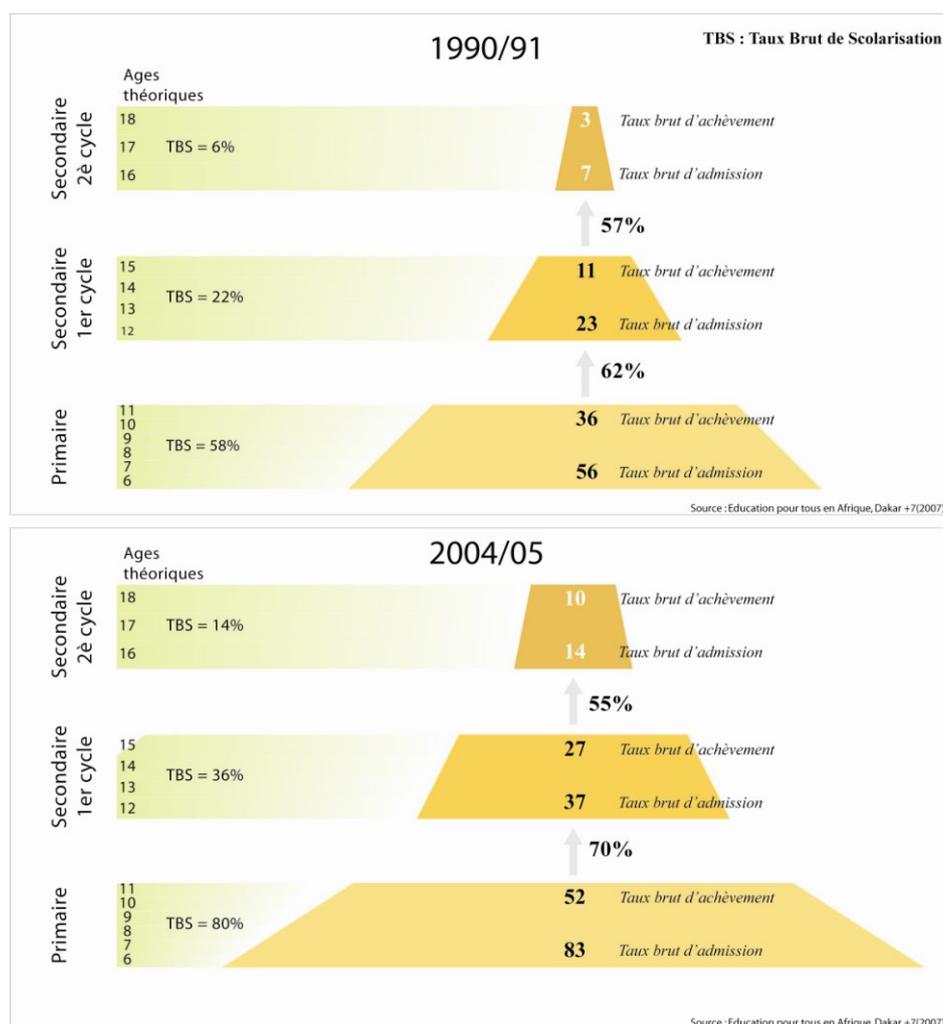
Des indicateurs éducatifs contrastés

Les indicateurs d'alphabétisation et d'enseignement progressent

L'Afrique reste en retard en matière d'éducation. Le continent abrite encore près de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde (38 millions en 2004, dont 53 % de filles). 80 % de ces enfants non scolarisés vivent dans les zones rurales.

Mais, sur le long terme, les indicateurs concernant l'alphabétisation et la scolarisation suivent des tendances positives. Ces quarante dernières années, le taux d'analphabétisme en Afrique de l'Ouest a diminué à 52 %. Cela est notamment visible chez les jeunes, où ce taux est passé de 68 % à 25 %, et les femmes, puisqu'à l'heure actuelle la moitié des femmes est alphabétisée, contre seulement une sur dix en 1970.

Graphique 2.12. Pyramides éducatives (2004/05 comparé à 1990/91)*



* Hors Bénin, Guinée Bissau, Liberia, Nigeria et Sierra Leone

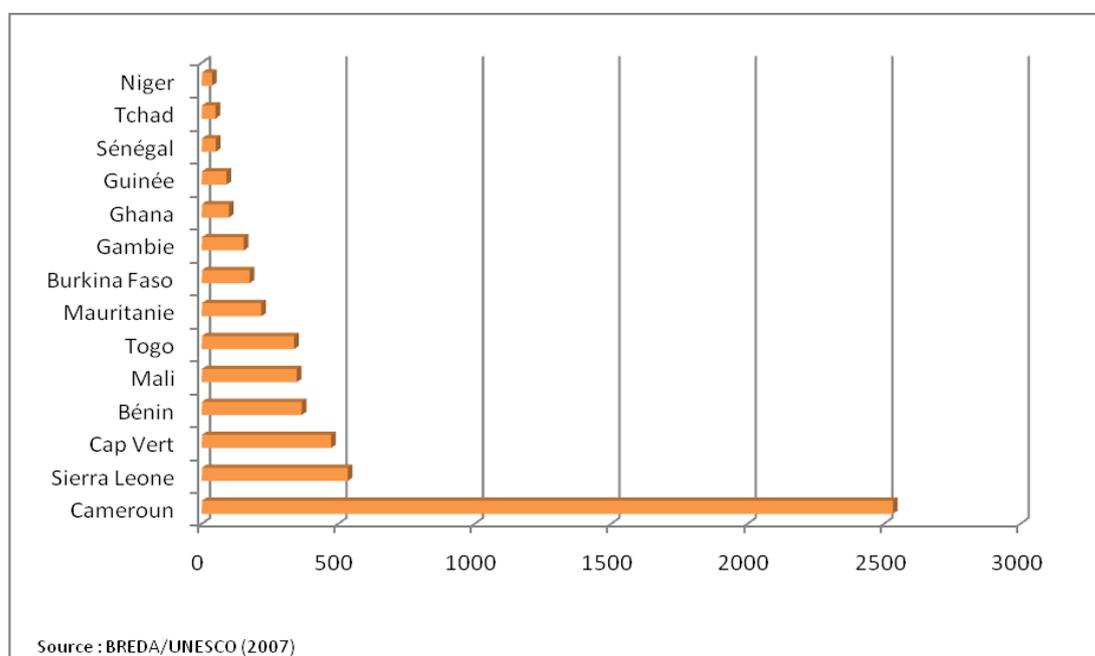
L'accès à l'enseignement primaire s'est élargi (cf. graphique 2.12). Les taux bruts d'admission à l'école primaire ont progressé de 56 à 83 % entre 1990/91 et 2004/05 ; alors qu'un enfant sur trois achevait son cycle primaire en 1990/91, un sur deux atteint la fin de ce cycle aujourd'hui²¹. Le Nigeria se distingue en la matière puisque les trois-quarts des élèves y achèvent le cycle du primaire.

La scolarisation au niveau secondaire s'est également améliorée. Un tiers des élèves rentre en première année de ce cycle contre un quart il y a une quinzaine d'années. Ce constat est confirmé pour les jeunes filles, même si elles abandonnent plus rapidement l'école que les garçons, entraînant par la suite une forme de discrimination. Malgré cela, seul un élève sur dix achève le cursus secondaire complet.

Ces moyennes cachent des disparités nationales importantes. Les pays enclavés du Sahel ont ainsi les taux nets de scolarisation²² dans le primaire parmi les plus faibles de la région : de 39 % pour le Niger à 57 % au Tchad, en passant par 40 % et 46 % respectivement pour le Burkina Faso et le Mali. La situation des pays en sortie de crise tels que le Liberia ou la Sierra Leone est encore plus difficile.

De son côté, l'enseignement technique et professionnel est bien moins développé en Afrique de l'Ouest qu'il ne l'est sur le reste du continent : il ne représente que 5 % des effectifs du secondaire, contre 14 % en moyenne en Afrique. Dans 7 pays (Gambie, Ghana, Guinée, Niger, Mauritanie, Sénégal et Tchad), les effectifs représentent même moins de 5 % de ceux du secondaire (cf. graphique 2.13).

Graphique 2.13. Nombre d'élèves dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle (2004/05)*



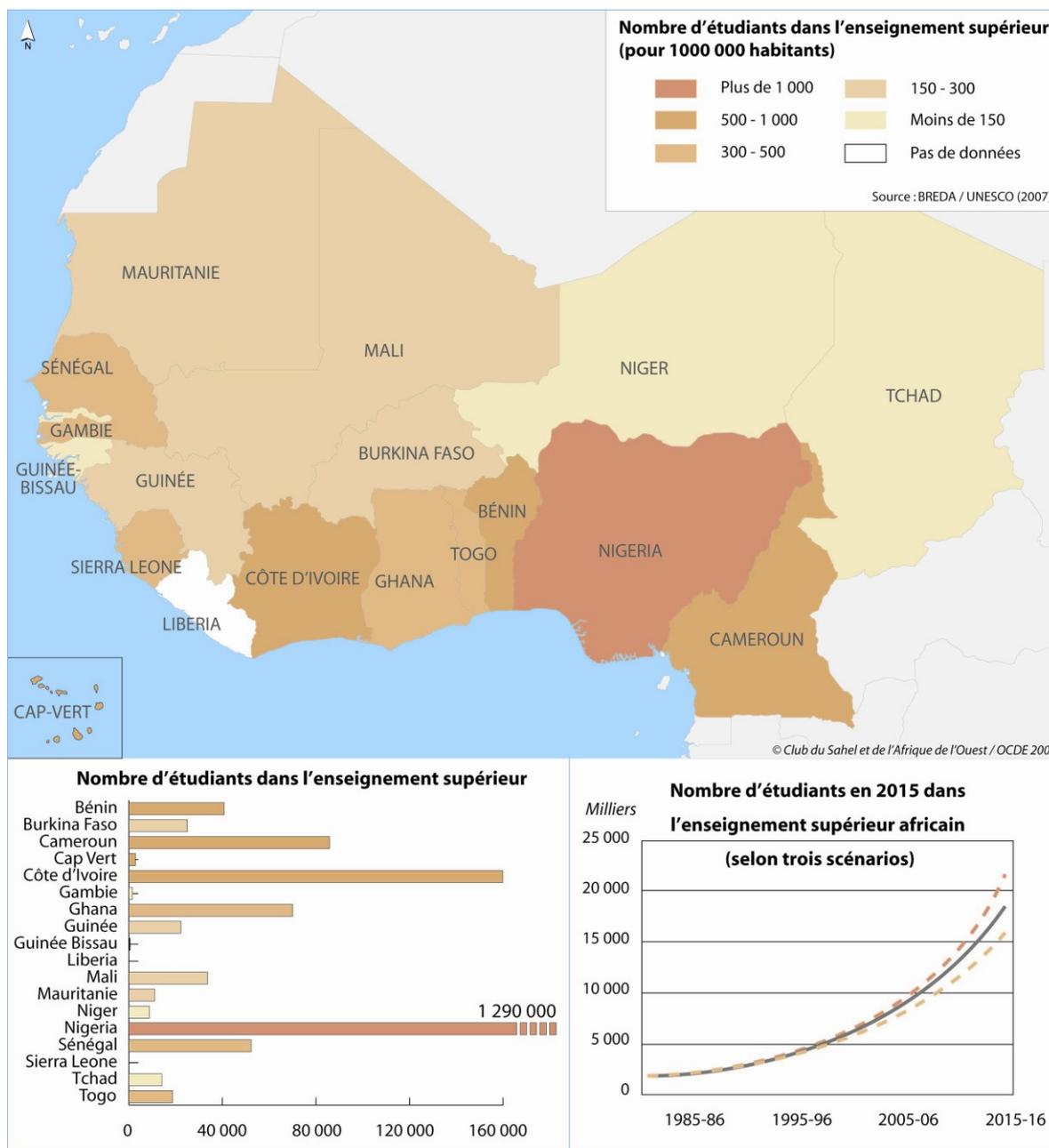
* données sur le Nigeria et la Côte d'Ivoire non disponibles

²¹ Ce taux est calculé à partir du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) qui mesure approximativement l'achèvement du cycle primaire.

²² Le taux net de scolarisation représente les effectifs d'un groupe d'âge officiel dans un degré donné d'enseignement exprimé en pourcentage de la population correspondante.

La couverture de l'enseignement supérieur ouest-africain est également plus faible que la moyenne africaine : 322 contre 905 étudiants pour 100 000 habitants (cf. carte 2.23). Le contraste entre pays sahéliens et pays côtiers est remarquable.

Carte 2.23. Étudiants dans l'enseignement supérieur



Les étudiants vont aussi étudier à l'étranger (Cf. partie 2.2.4.) avec un lien fort avec les anciennes puissances coloniales. L'analyse des pays d'accueil des 65 000 étudiants ouest-africains en troisième cycle universitaire dans les pays de l'OCDE, conforte cette observation. Si les francophones étudient majoritairement en France (de 84 % pour les Sénégalais à 52 % pour les Guinéens), les anglophones se rendent plus volontiers aux Etats-Unis (50 % des autres ressortissants des pays anglophones).

Qualité et adaptation du système d'éducation et de formation

Les résultats obtenus en termes d'accès témoignent de l'engagement des États et de leurs partenaires au développement, depuis la fin des années 1990, avec la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de ceux de l'Éducation pour Tous (EPT). En moyenne, plus de 20 % des recettes publiques sont allouées à ce secteur (hors Nigeria). L'Aide publique au développement allouée au secteur éducatif en Afrique de l'Ouest a doublé depuis la décennie 1980. Elle atteint en moyenne 8 % du total de l'aide.

Malgré une offre d'éducation nettement accrue, les moyens dégagés sont restés insuffisants pour obtenir des résultats significatifs au plan de la qualité de l'enseignement. L'évolution de la qualité des apprentissages est certes difficile à estimer du fait de l'insuffisance de données disponibles sur cette question. Comparée aux autres pays du monde, la performance moyenne des pays africains, quelle que soit la mesure des apprentissages retenue, apparaît toutefois nettement en retrait.

Ce constat diffère selon les situations et les pays considérés. Le recours plus important à l'éducation non formelle²³ (cf. *tableau 2.7*), ou à l'école communautaire peut expliquer en partie cette situation. A contrario ce système a réellement permis de pallier aux déficiences du système éducatif public traditionnel : manque de financement du personnel et des infrastructures, et inadaptation des enseignements au contexte local (cf. *encadré 2.21*).

Tableau 2.7. Poids de l'éducation non formelle pour la population âgée de 15-49 ans

	Aucune formation	Formation non formelle	Formation formelle
Cameroun	20,9	0,2	78,9
Côte d'Ivoire	46,1	2,2	51,6
Gambie	48	13,7	38,3
Guinée Bissau	59,1	0,5	40,4
Niger	65,2	14,7	20,1
Sénégal	54,5	6,5	39
Sierra Leone	68,9	0,3	30,9
Tchad	59,3	7,5	33,2

Source : BREDA/UNESCO (2007)

L'adaptation au marché de l'emploi des systèmes d'éducation et de formation est par ailleurs un enjeu de taille. La tertiairisation des économies se traduit par le développement des activités de services, telles que les télécommunications, les banques et assurances. Elle nécessite le recrutement de profils nouveaux dans le domaine de la gestion, des ressources humaines ou encore de la finance. Si de nombreux emplois sont pourvus localement car les formations existent, il reste toutefois difficile de trouver des cadres pour des postes plus « pointus ». Cela pousse les entreprises à faire appel à des recrutements internationaux, mais aussi à recruter de plus en plus parmi les cadres ouest-africains formés à l'étranger.

²³ L'enseignement non-formel peut être dispensé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'établissements formels et s'adresser à des personnes de tous âges. Cet enseignement peut concerner des programmes d'alphabétisation des adultes, d'éducation de base, d'éducation non-formelle des non-scolarisés, l'acquisition des compétences utiles à la vie ordinaire et professionnelle et de la culture générale.

Encadré 2.21. Enjeux et défis de l'éducation dans les sociétés pastorales

Traditionnellement, les sociétés pastorales du Sahel et du Sahara accordent une grande importance au savoir, à sa recherche et à son acquisition. Elles ont cultivé des qualités sur le plan intellectuel, spirituel, des valeurs, comportements et connaissances grâce auxquels elles ont développé, au fil des générations, un capital socioculturel et économique considérable. Des savants traditionnels reconnus sont d'ailleurs issus de ces sociétés qui contrôlent 75 à 90 % du capital bétail des pays du Sahel.

Ceci explique en partie pourquoi les sociétés d'éleveurs nomades du Sahel et du Sahara ont été réfractaires à l'école dite « moderne » dont elles supposent que les contenus d'enseignement et exigences organisationnelles ne correspondent ni à leurs aspirations culturelles et économiques, ni à leurs espaces et modes de vie. Les éleveurs-pasteurs, plus que d'autres communautés, sont ainsi restés en marge de l'école publique que les États ont proposée.

Des expériences novatrices (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) d'éducation dans des communautés pastorales au Sahel tentent aujourd'hui de relever ces défis :

- Le défi d'un apprentissage (valeurs, comportements, connaissances) pertinent aux yeux des communautés pastorales et qui favorise leur évolution vis-à-vis de leur environnement socioculturel et sociopolitique ;
- Le défi de la formation d'un personnel enseignant capable de transmettre ce capital culturel afin de favoriser l'éveil et la créativité tant des enfants que des adultes ;
- Le défi organisationnel qui tient compte de la mobilité des éleveurs pour une implication et une responsabilisation accrues des communautés dans la dynamique actuelle de la décentralisation.

Source : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2007)

Perspectives et défis

Démographie et mobilité des populations

L'Afrique de l'Ouest devra, encore pendant de longues années, faire face au défi démographique. Si le processus de transition démographique est engagé dans certains pays, il n'est pas généralisé. Les pays à fort taux de croissance démographique, notamment au Sahel, ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de répondre à la fois aux enjeux écologiques et aux aspirations des jeunes à l'emploi, alors que leur population doublera voire quadruplera d'ici 2050.

Relever ce défi nécessitera donc d'accompagner la mobilité de la population tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. La mise en œuvre du « *Protocole sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO* » constitue un cadre politique important de cette mobilité, même si cette libre circulation peut être fragilisée par la résurgence des crises et conflits dans la zone. Une action commune d'aménagement du territoire, autour du développement de nouveaux pôles économiques, constitue probablement une stratégie pertinente pour accompagner cette mobilité.

Les migrations de populations hors de la région peuvent être une autre réponse. Une partie de la population ouest-africaine peut constituer une ressource face au vieillissement de celle des pays de l'OCDE. Les Oest-africains pourraient aussi se tourner davantage vers d'autres régions comme les pays asiatiques ou ceux du Golfe persique pour y trouver des opportunités économiques. Ces dynamiques migratoires nécessitent d'instaurer ou de renforcer un dialogue « gagnant-gagnant » entre les pays du Nord et du Sud.

Les mesures mises en œuvre bilatéralement et mal coordonnées pourraient engendrer des incompréhensions entre pays ouest-africains. A terme, ce dialogue devrait davantage prendre en compte la cohésion régionale, notamment au travers de cadres régionaux de concertation.

Les nouvelles générations en quête d'un autre avenir

La jeunesse est un atout (*une ressource*) pour l'Afrique de l'Ouest. La moitié de la population a moins de 17 ans et les indépendances datent de près de 50 ans soit deux générations. Les jeunes sont donc « libérés » du passé colonial et, pour beaucoup d'entre eux, n'ont pas non plus connu l'époque de la guerre froide entre les deux blocs. Ils sont également beaucoup plus éduqués que leurs aînés. De ce fait, mais aussi parce que les moyens de communication (radio, télévision, téléphone, Internet) sont infiniment plus accessibles, ils sont aussi beaucoup plus informés, et partant beaucoup plus perméables aux influences extérieures.

La jeunesse, et pas seulement dans les centres urbains relativement privilégiés, trouve le plus souvent des moyens créatifs pour exprimer ses aspirations et ses désirs, souvent à travers de nouvelles expressions artistiques, culturelles ou sociales. Des initiatives doivent être prises afin d'accorder plus d'importance à ces aspirations. C'est aussi le cas sur le plan économique où les réformes devront favoriser l'adaptation du système de formation au marché de l'emploi. Le développement des activités en dehors du secteur formel, comme la recherche d'un emploi et de conditions de vie meilleures à l'étranger, constituent de véritables « soupapes sociales » que les acteurs politiques ne peuvent pas négliger.

Enfin, même si il s'agit de phénomènes marginaux au plan quantitatif, la jeunesse d'Afrique de l'Ouest est aussi celle des enfants soldats, qui reste prête aujourd'hui, faute de totale réussite des opérations de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), à se mobiliser pour d'autres « seigneurs de guerre ». Elle peut être aussi celle de jeunes sans espoir tombant dans des formes de violence, de drogues ou sensibles aux discours populistes voire aux extrémismes.

Des efforts soutenus dans les systèmes de santé et d'éducation

Un regard rétrospectif permet de constater que des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'éducation et d'accès aux soins. Ils se mesurent entre autres à la mobilisation financière des États et aux initiatives appuyées par la communauté internationale. Mais la forte demande de services publics, liée à l'accroissement démographique, a nécessité des moyens qui sont souvent restés insuffisants. Ils n'ont pas permis d'obtenir les résultats que l'on pouvait espérer tant au niveau quantitatif que qualitatif. Cette question demeure encore aujourd'hui essentielle, en particulier dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les États devront adapter l'extension de l'accès à ces services au rythme de la croissance démographique, sans sous-estimer les enjeux budgétaires que cela représente.

2.2.4. L'AFRIQUE DE L'OUEST DANS UNE SOCIÉTÉ MONDIALE DU SAVOIR

Introduction et définitions

L'accroissement de la part du « capital immatériel »²⁴ dans la richesse des économies des pays développés est une tendance lourde de ces dix dernières années. Un extrait d'un récent rapport établi sur ce sujet à la demande du gouvernement français est présenté dans l'encadré 2.22.

Encadré 2.22. Capital immatériel, richesse des nations et nouvelle division internationale du travail

L'économie a changé. En quelques années, une nouvelle composante s'est imposée comme un moteur déterminant de la croissance des économies : l'immatériel. Durant les Trente Glorieuses, le succès économique reposait essentiellement sur la richesse en matières premières, sur les industries manufacturières et sur le volume de capital matériel dont disposait chaque nation. Cela reste vrai, naturellement. Mais de moins en moins. Aujourd'hui, la véritable richesse n'est pas concrète, elle est abstraite. Elle n'est pas matérielle, elle est immatérielle. C'est désormais la capacité à innover, à créer des concepts et à produire des idées qui est devenue l'avantage compétitif essentiel. Au capital matériel a succédé, dans les critères essentiels de dynamisme économique, le **capital immatériel** ou, pour le dire autrement, le capital des talents, de la connaissance, du savoir. En fait, la vraie richesse d'un pays, ce sont ses hommes et ses femmes.

Source : Maurice Lévy - Jean-Pierre Jouyet L'économie de l'immatériel - La croissance de demain La Documentation française (novembre 2006).

Cette prise de conscience au Nord de la nécessité de renouveler la réflexion sur les sources de la croissance s'est accompagnée, concernant les pays en développement, d'un approfondissement de la réflexion internationale sur les moteurs de la croissance et sa répartition. Plutôt que d'isoler tel ou tel facteur, l'accent a été mis sur les interactions entre l'accumulation de capital physique, le capital humain, le progrès des connaissances et des techniques, les changements institutionnels et, plus généralement, l'organisation sociale et la culture.

Aujourd'hui l'activité économique de l'Afrique de l'Ouest tournée vers le marché mondial est encore peu orientée vers la fabrication de biens ou la fourniture de services. Elle consiste surtout en l'exportation en l'état des ressources du sous-sol et de celles de l'agriculture. La transformation se fait le plus souvent en dehors de la région. Cette extraversion touche même la valorisation liée au capital immatériel correspondant, par exemple pour l'image des produits agricoles tels que le café ou le cacao.

L'insertion de l'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale nécessite certainement d'y accroître la valeur ajoutée par une transformation accrue des productions primaires, notamment celles de l'agriculture. L'Afrique de l'Ouest devra aussi, dans ce contexte, participer à la production immatérielle. Chacun de ces deux challenges nécessitent pour les économies ouest africaines de participer pleinement à la « **société du savoir** », avec ce qu'elle suppose d'accès aux connaissances et notamment aux techniques. La CNUCED, pour mettre en avant l'ampleur de ce défi, y a consacré son rapport 2007 sur les Pays les Moins Avancés.

²⁴ Terme développé dans *l'économie du savoir*, ce capital correspond, au plan microéconomique, à la valeur accumulée par une entreprise sous forme d'organisation, de savoir-faire accumulé ou d'image de marque. Ce concept peut être également adapté à l'analyse des économies nationales



Enjeux de la connaissance pour le développement

Les domaines dans lesquels sciences et techniques peuvent avoir l'impact le plus fort pour la vie quotidienne des populations sont sans conteste ceux liés à l'alimentation, à l'environnement et à la santé. Pour l'agriculture et l'alimentation, l'accroissement de la productivité du travail est, avec l'adaptation des produits aux marchés, la clé du progrès. Les sciences agronomiques sont au cœur de ce processus. Elles font aujourd'hui aussi appel à la biologie fondamentale et en particulier aux biotechnologies. Dans le domaine de la santé, le développement et la disponibilité de médicaments comme de vaccins est une composante essentielle des politiques publiques. Ces champs, eux-aussi, font largement appel aux sciences et techniques du vivant.

Il serait cependant réducteur de limiter les enjeux de la connaissance pour le développement aux seuls savoirs techniques. Pour « vivre ensemble » de façon harmonieuse aux différents échelons de la société (famille, entreprise, village, ville, nation, région), les populations doivent également disposer de règles communes. Leur apprentissage et leur adaptation continue aux réalités sont une composante essentielle de la connaissance.

Savoirs propres aux sociétés

Une place particulière est désormais reconnue au rôle des connaissances autochtones dans le développement. Celles-ci sont définies comme des connaissances locales, spécifiques à une société ou à une culture donnée. Elles diffèrent du système international des connaissances générées par les universités, les institutions de recherche et les entreprises privées. En ce sens, elles constituent notamment la base de la prise de décision au niveau local en matière d'agriculture, de santé, de préparation de la nourriture, d'éducation, de gestion des ressources naturelles, et de toute une série d'autres activités effectuées dans les communautés. La médecine traditionnelle et notamment l'utilisation qu'elle fait des plantes en est une des illustrations les plus connues (cf. encadré 2.23).

Encadré 2.23. De l'importance de la médecine traditionnelle

L'expression médecine traditionnelle se rapporte aux pratiques, méthodes, savoirs et croyances en matière de santé qui impliquent l'usage à des fins médicales de plantes, de parties d'animaux et de minéraux, de thérapies spirituelles, de techniques et d'exercices manuels – séparément ou en association – pour soigner, diagnostiquer et prévenir les maladies ou préserver la santé.

En Afrique, jusqu'à 80 % de la population a recours à la médecine traditionnelle à ce niveau. Au Ghana, au Mali, au Nigéria et en Zambie, le traitement de première intention pour 60 % des enfants atteints de forte fièvre due au paludisme fait appel aux plantes médicinales administrées à domicile. Le rôle que peut jouer la médecine traditionnelle, moins coûteuse et plus accessible que la médecine moderne, dans le traitement de certaines affections, entre autres certains types d'infections opportunistes liées au VIH/SIDA, est de plus en plus reconnu en Afrique.

Source : OMS

La question des savoirs endogènes va bien au-delà de la seule question des connaissances autochtones et de leur valorisation pour la satisfaction des besoins quotidiens. Il s'agit en particulier des règles relatives à la vie en société. A titre d'exemple, en matière de gouvernance et de

prévention des conflits, il paraît important de confronter le concept et les préceptes de gouvernance aux cadres socioculturels, politiques et historiques de l'Afrique de l'Ouest marqués sur une longue période par des valeurs, des pratiques, des institutions et des traditions différentes. Un exemple en est donné par les parentés à plaisanterie (*cf. encadré 2.17*) comme mécanismes de prévention ou de résolution des conflits.

Ces savoirs autochtones et endogènes sont parfois perçus comme les « reliques culturelles » d'un passé en voie de disparition face à une homogénéisation des savoirs au travers de la mondialisation. Bien au contraire, force est de reconnaître que ces savoirs ont une valeur intrinsèque. Leur valorisation au service du développement est donc bien aujourd'hui un enjeu important, mais elle nécessite des collaborations interdisciplinaires pour ne pas demeurer au seul niveau de la recherche.

Le défi régional de l'enseignement supérieur et de la recherche

En termes de transmission et de production des savoirs, le système universitaire des différents pays d'Afrique de l'Ouest devrait jouer un rôle de premier plan pour les indications quantifiées sur les universités ouest-africaines).

Crise des systèmes nationaux d'enseignement supérieur et de recherche

Les difficultés budgétaires des États se sont traduites ces dernières années par une baisse importante des moyens consacrés à l'enseignement supérieur. Le choix fait dans ce sens par la grande majorité des pays de la région a certainement été conforté par le discours dominant ambiant, notamment dans les enceintes internationales, sur la priorité à accorder à l'éducation de base. Plus inquiétant peut-être encore est la question des champs disciplinaires qui ont été privilégiés dans les arbitrages. Ceux-ci sont nettement marqués par un biais défavorable à la technique (trop de littéraire et pas assez de scientifique, encore moins de technologique). On relève aussi le peu de liens avec les défis du développement, comme avec les besoins du marché du travail. Au sein même de l'Université, la fonction d'enseignement a, par ailleurs, été privilégiée par rapport à celle de recherche, ceci étant la conséquence directe du faible taux d'encadrement. Même si la situation tend à se modifier progressivement, la recherche publique est encore rarement vue comme une priorité tant d'autres enjeux sociaux de court terme sont forts pour les gouvernants.

Il ne faut cependant pas occulter que cette dévalorisation de l'Université en tant que lieu de formation des élites est également le reflet de l'évolution des sociétés. Les élites politiques et économiques se forment de moins en moins sur le terrain du savoir. Cette situation traduit plus fondamentalement une crise des valeurs dans la société.

La mise en commun de moyens au niveau régional au service de l'excellence

Peu de pays d'Afrique subsaharienne possèdent les moyens et la masse critique d'étudiants pour développer seuls un enseignement supérieur et des programmes de recherche en science et technologie de niveau international. L'expérience de pays comme l'Inde ou la Corée du Sud montre pourtant que le décollage économique a été précédé d'investissements massifs dans la formation et la recherche en sciences et technologie. Fort de ce constat, la Fondation Nelson Mandela a lancé une initiative pour créer des Instituts Africains des Sciences et de la Technologie (IAST) de dimension régionale sur le modèle des Instituts Indiens de Technologie. L'Afrique de l'Ouest abrite à Ouagadougou un des premiers Instituts de ce type, l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE, *encadré 2.24*).

Encadré 2.24. L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou

Le 2iE résulte de la transformation du Groupe EIER-ETSHER créé il y a 40 ans par 14 États africains francophones. Des réformes décidées en février 2005 ont abouti à en confier la gestion à une Fondation d'utilité publique, dont le conseil d'administration regroupe, dans un partenariat public-privé innovant, États, partenaires techniques et financiers, partenaires scientifiques et entreprises. Le 2iE est une plate forme scientifique et technologique qui accueille étudiants et chercheurs venus des pays francophones, comme anglophones, sur un campus de 6 ha dans le centre ville de Ouagadougou et de 110 ha à 15 km de la ville. Il compte aujourd'hui plus de 600 étudiants et vise une capacité totale de 2500 étudiants. Ses laboratoires travaillent dans des domaines divers : eau et assainissement, irrigation, systèmes complexes, énergies renouvelables, biomasse, biocarburants, éco matériaux.

Le 2iE entretient une étroite collaboration avec les entreprises auxquelles il fournit aujourd'hui des cadres dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures. Les résultats montrent une bonne adéquation des formations au marché du travail, puisqu'en 2007, 88 % des diplômés ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivant l'obtention de leur diplôme et que parmi eux, 12 % ont créé leur propre entreprise.

Source : 2iE

La structuration régionale de la recherche agricole

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD) regroupe actuellement les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de 21 pays (les 18 de ce rapport auxquels s'ajoutent le Gabon et les deux Congo) répartis en trois zones agro écologiques (Sahel, Côte et Afrique centrale). L'objectif de cette organisation est double. Elle vise d'abord à améliorer l'efficacité de la recherche agricole dans la région, mais aussi à consolider la place de la sous-région dans le contexte international du secteur.

Le CORAF/WECARD n'est qu'une structure de coordination. Le développement de paquets technologiques relève des SNRA et des centres et structures spécialisées régionales et internationales. L'ADRAO, anciennement Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest, devenu en 2003 Centre du riz pour l'Afrique constitue un exemple. Créée en 1970 par 11 pays d'Afrique de l'Ouest, elle en comprend aujourd'hui 21. Elle est, par ailleurs, un des 15 centres internationaux de recherche agricole soutenus par le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) et a joué un rôle majeur dans la mise au point des riz NERICA (*cf. encadré 2.25*).

Encadré 2.25. Les riz NERICA

Au cours des années 1990, un consortium de chercheurs d'Afrique de l'Ouest (ADRAO) a utilisé des techniques de culture cellulaire sophistiquées pour créer un riz hybride combinant les génomes du riz africain et du riz asiatique (les hybrides de ces deux riz sont stériles dans la nature). Les chercheurs ont ensuite procédé par sélection classique pour mettre au point NERICA (new rice for Africa). Ce nouveau riz a hérité des qualités du riz traditionnel africain (les mêmes qualités culinaires, la résistance à la sécheresse et aux maladies africaines) et de la productivité du riz asiatique (le rendement sans engrais est de 25 % à 100 % supérieur à celui de la variété africaine). NERICA est aujourd'hui cultivé dans une douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest grâce à un appui important apporté par la communauté internationale. Les résultats encore mitigés montrent bien qu'une amélioration variétale seule ne suffit pas à développer une production et que celle-ci doit être accompagnée d'autres mesures incitatives de politique agricole.

Source : ADRAO

La maîtrise des supports de l'information

Le contexte international est marqué non seulement par la mondialisation des connaissances, mais aussi par celle de l'information. Un principe admis à Tunis en 2005, lors du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, est le caractère essentiel de la libre circulation de l'information, des idées et du savoir pour l'édification d'une Société de l'Information. Cette libre circulation de l'information est reconnue comme bénéfique pour le développement. Face à l'idée d'un bien commun accessible à toute l'humanité, l'information s'impose cependant comme une marchandise, dont la détention et le contrôle procure richesse et pouvoir à ceux qui y ont accès.

Les médias, élément clé de la Société de l'Information, participent pleinement de la circulation des savoirs et des valeurs. Ils occupent ainsi une place stratégique dans la valorisation des ressources correspondantes. Schématiquement, la situation dans la région est la suivante. La presse écrite a une audience limitée au milieu urbain. Les radios, surtout locales, jouent un rôle important dans l'information et l'accès aux savoirs pour un large public. Dans le domaine télévisuel, la pénétration toujours plus importante de chaînes globales diffusées par le satellite offre toutefois une illustration de la dépendance de la région.

L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est aujourd'hui reconnu, avec l'éducation et l'ouverture commerciale, comme un facteur clé du développement des économies. Il nécessite cependant d'avoir accès à des infrastructures de télécommunications performantes (cf. pour un état des lieux le 2.3.1 sur les infrastructures de télécommunications et l'accès Internet de la région) avec notamment des débits suffisants. Les universités africaines notamment peuvent, au travers de cet outil, bénéficier des meilleures ressources disponibles au plan mondial (cf. encadré 2.26).

Encadré 2.26. L'accès internet des Universités africaines et l'enseignement à distance. Deux approches selon les espaces linguistiques

Avec l'aide de quatre grandes Fondations américaines, en collaboration avec l'Université Virtuelle africaine, un consortium de 11 Universités africaines (dont 2 du Ghana et 6 du Nigeria) associées à deux organisations sous-régionales a conclu un accord avec l'organisation Intelsat pour fournir un service Internet à large bande et à bas coût. Ce projet ("Bandwith Consortium") est une des principales actions du Partnership for Higher Education in Africa. L'Université virtuelle africaine (UVA), institution spécialisée dans le téléenseignement, a été choisie comme coordinateur de cette action.

Dans l'espace francophone, c'est une organisation intergouvernementale, l'AUF, qui assure cette mission autour notamment des Campus numériques francophones installés dans les Universités.

L'Université virtuelle africaine principalement dans l'espace anglophone et les Campus numériques dans l'espace francophone sont deux réponses pour un accès plus large du monde universitaire aux savoirs disponibles. L'un comme l'autre montrent toutefois que la technologie seule ne suffit pas à combler le fossé de l'accès aux savoirs en Afrique de l'Ouest.

Source : UVA, AUF

Le rôle du secteur privé.

Les entreprises privées étrangères sont certainement le vecteur principal des transferts de technologie. Dans le cadre de leurs investissements, elles utilisent les meilleures techniques disponibles, tant au niveau des processus de production, qu'à celui de l'organisation. Les investissements directs étrangers (cf. 2.3.3) jouent un rôle central dans ce domaine.

En dehors de la crise de la recherche publique déjà mentionnée, une difficulté majeure concerne pourtant les investissements privés de recherche. La recherche privée est d'abord tirée par le marché et la demande solvable des pays riches, puisque les prix des nouveaux produits doivent amortir la recherche-développement. Ceci freine les recherches destinées aux seuls enjeux des pays pauvres. La rentabilité pour le secteur privé de l'investissement dans des savoirs ou systèmes d'information destinés aux seuls pays du Sud est particulièrement aléatoire (cf. lutte contre les pandémies tropicales ou les biotechnologies). Le caractère de « biens publics mondiaux » de nombreuses questions (pandémies, biodiversité, climat/déforestation) renforce pourtant la nécessité d'une coordination de l'action au niveau mondial, régional et national au travers de partenariats entre secteurs public et privé.

Quatre défis pour l'accès aux savoirs

Un accès plus large au capital technique et technologique

Le capital technique est classiquement considéré comme une des ressources-clés pour le développement à côté des autres formes de capital. Les connaissances scientifiques et techniques sont de plus en plus fréquemment protégées. Une protection effective des droits de propriété intellectuelle contribue à attirer les investissements étrangers et à stimuler la recherche-développement et l'innovation. A contrario, elle peut aussi soulever de difficiles problèmes éthiques et accroître les disparités entre ceux qui peuvent bénéficier des progrès de la science et ceux qui n'en ont pas les moyens. Tous les enjeux autour de la propriété intellectuelle, comme des brevets, et en particulier leur application aux connaissances autochtones sont, par ailleurs trop souvent négligés.

La fuite des cerveaux et le lien avec la diaspora

L'Afrique de l'Ouest n'échappe pas à la fuite des cerveaux qui résulte de la situation économique, des écarts de salaires, de la jeunesse de la population et des conflits. Il est impossible de dire si l'effet net de la circulation des cerveaux est positif ou négatif. L'émigration de personnes qualifiées peut avoir un coût économique et social important dans des secteurs comme celui de la santé, mais une analyse plus fine reste nécessaire. Il est probable que, dans la plupart des pays d'Afrique, les gains résultant du retour de capitaux, du transfert de technologie et de l'expansion du commerce avec les pays d'origine, qui ont été observés par exemple en Inde et aux Philippines, resteront très modestes.

Le cloisonnement entre Universités nationales et la barrière entre espaces linguistiques

L'approche régionale peut aider à structurer les formations supérieures et la recherche en Afrique de l'Ouest, comme le montrent divers exemples précédents, notamment le ZIE ou le CORAF/WECARD. Dans le domaine des recherches en sciences sociales, le CODESRIA, à dimension panafricaine, joue un rôle éminent dans ce décroisement entre espaces linguistiques. Les connexions des systèmes entre les deux espaces francophones et anglophones constituent en effet un enjeu majeur, auquel ces initiatives essaient d'apporter une solution. La situation particulière du Nigeria au sein de cet ensemble mérite, à elle seule, un examen particulier.

Des formations qui améliorent l'emploi des jeunes. Le partenariat avec le secteur privé

Comment relever le challenge d'une meilleure adéquation entre formation et emploi ? Comment donner aux savoirs techniques et technologiques leur place dans les systèmes de formation ?

La réponse à ces deux questions passe nécessairement par une plus grande implication des entreprises et notamment du secteur privé. Au-delà du rôle du secteur privé formel, il ne faut pas non plus oublier l'importance que joue, et devrait continuer à jouer, l'apprentissage offert par le secteur informel.

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

2.2.1. CRÉATIVITÉ ARTISTIQUE ET CRÉATION CULTURELLE

Ouvrages et autres publications

- D'ALMEIDA F.** (2004), *Les industries culturelles des pays du Sud*, enjeux du Projet de Convention internationale sur la diversité culturelle, Paris, AIF/OIF
- ETOUNGA-MANGUELLE D.** (1991), *l'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Éditions Nouvelles du Sud
- GEOFFROY-SCHNEITER B.** (2005), *L'Afrique est à la mode*, Paris, Assouline
- HOFFELT S.** (2003), *l'émergence d'un axe Sud/Sud dans la coopération cinématographique*, sur www.clapnoir.org
- KOVACS M.** (2007), *Creative Economy and Poverty Eradication in Africa : principles and realities*, Maputo, OCPA
- ROBINSON M./PICARD D.** (2006), *Tourisme, culture et développement durable*, Paris, UNESCO
- TCHEBWA M.** (2005), *Musiques africaines*, Paris-Maputo, UNESCO-OCPA
- TRAORE A.D.** (2002), *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Actes Sud/Fayard
- AFRICULTURES** n. 65, 2005, *Où va la création artistique en Afrique francophone ?*, Paris, L'Harmattan
- AFRICULTURES** n. 66, 2006, *Afrique : mondialisée, mais pas dupe*, Paris, L'Harmattan
- AFRICULTURES** n. 69, 2007, *Les cultures africaines ont-elles à vendre ? Richesses artistiques et développement économique*, Paris, L'Harmattan
- AFRICULTURES** n. 70, 2007, *Réinventer les musées*, Paris, L'Harmattan
- AFRICULTURES** n. 73, 2008, *Festivals et biennales d'Afrique : machine ou utopie ?*, Paris, L'Harmattan
- COMPENDIUM OF REFERENCE DOCUMENTS FOR CULTURAL POLICIES IN AFRICA, OCPA, Maputo 2006
- COURRIER ACP-UE** n. 194, septembre-octobre 2002, dossier sur les industries culturelles;
- CREATIVE ECONOMY REPORT** 2008, UNCTAD, UNDP, UNESCO, WIPO, ITC, Accra 2008
- ESPRIT** août-septembre 2005, II. Créations africaines, par Bernard Salvaing (littératures), Jacques Chevrier (littérature francophone), Jean-Pierre Chrétien (cinéma), Yacouba Konaté (marché de l'art) et Christophe Roy (world music)
- Festivals de théâtre en Afrique subsaharienne: bilan, impact et perspectives, par Bruno AIRAUD et le BICFL (Bureau d'ingénierie culturelle de la Fête et des Loisirs, Paris), par Kyrnea International et par ODAS AFRICA (Organisation de Dynamisation des Arts et Spectacles en Afrique, Ouagadougou), mars 2003

MANUEL SUR LES INDUSTRIES CULTURELLES ACP, Secrétariat ACP, 2006

OIF, Les industries culturelles des pays du Sud. Enjeux du projet de convention internationale sur la diversité des expressions culturelles, septembre 2004.

TERRITOIRES DE LA CREATION. Artistes, institutions et opérateurs culturels. Pour un développement durable en Afrique, Actes des Rencontres internationales de Lille, 26-28 septembre 2000, AFAA (Afrique en Créations), Culture et Développement

Sites internet sur les arts et les cultures en Afrique

www.acpcultures.eu

www.africalia.be

www.africinfo.org

www.africine.org

www.africultures.com

www.afrik.com

www.afrilivres.com

www.afriqueinvisu.org plate-forme panafricaine d'échanges autour de l'image et de la photo

www.apnet.org réseau d'éditeurs en Afrique

www.artprice.org

www.ocpanet.org

www.rfi.fr

www.sib.free.fr/douniala/ promotion des artistes plasticiens d'Afrique

www.sudplanete.net (voir, notamment, son Agenda des Festivals)

www.ouestaf.com

www.unesco.org/culture/industries

www.wamponline.org

2.2.2. RELIGIONS ET LANGUES

GROOTAERT C. (1998) : Social Capital : The missing Link ? Dossier de travail n.3 sur l'initiative du capital social, Banque mondiale.

ROBERT Anne-Cécile (2004) : *L'Afrique au secours de l'Occident*. Éditions de l'Atelier.

LATOUCHE Serge (1991) : *La Planète des Naufragés*. La Découverte.

Constitution et religion dans les États musulmans Abdelfattah Amor – Université de Toulouse 1, 1996

GIFFORD Paul (1998) : *African Christianity, Its Public Role*. London, Hurst and Company.

COULON Christian (2002) : *Aires et frontières religieuses en Afrique*. CEAN.

DUCHESNE Véronique (2005) : Renouveau des religions traditionnelles, revue Esprit août-septembre 2005

RAISON Jean-Pierre (2002) : Les religions en Afrique. Institut d'Études Africaines, décembre 2002.

Atlas des religions dans le monde, Könemann, Köln 2000

Textes sacrés d'Afrique noire, choisis et présentés par Germaine Dieterlen, préface d'Amadou Hampâté Bâ. Éditions Gallimard, collection L'aube des peuples. Réédition 2005

CHENU Bruno (2006) : *Religions en Afrique : Mouvements religieux actuels*. SMA, décembre 2006.

BLUYDEN EW - Christianity, Islam and the Negro Race, Londres, 1889 (cité dans la revue Esprit août-sept 2005)

CSAO/OCDE, Atlas de l'intégration régionale – Les langues (octobre 2006)

2.2.3. CAPITAL HUMAIN

Ouvrages et autres publications

CSAO/CEDEAO, Atlas de l'intégration régionale – Les dynamiques démographiques

CSAO/CEDEAO, Atlas de l'intégration régionale – Les maladies transmissibles

UNESCO (2007) : *Éducation Pour Tous en Afrique. Rapport Dakar +7*. UNESCO/BREDA.

AMAT-ROZE Jeanne-Marie (2003) : *La santé en Afrique, un continent, deux monde*. Dans l'Afrique. Vulnérabilités et défis. Collectif Michel Lesourd.

DIAL (2006) : *Youth and labour markets in Africa*. A literature review. December 2006.

OUEDRAOGO Dieudonné (2006) : *Population*. Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, CSAO-OCDE/CEDEAO.

GOBBERS Didier, PICHARD Eric (2000) : *L'organisation du système de santé en Afrique de l'Ouest*. adsp n° 30 mars 2000

UN (2007) : *La situation économique et sociale dans le monde, 2007. Le développement durable dans un monde vieillissant*. Nations Unies New York, 2007.

ONUSIDA (2007) : Afrique subsaharienne. Le point sur l'épidémie de sida. Résumés par région

Sites internet

Atlas du Risque de la Malaria en Afrique (ARMA) : www.mara.org.za

Organisation ouest-africaine de la santé : www.wahooas.org

OMS : www.who.int/

ONUSIDA : www.unaids.org/

UNESCO : www.unesco.org

UN population : www.un.org/esa/population/unpop.htm

2.2.4. L'AFRIQUE DE L'OUEST DANS UNE SOCIÉTÉ MONDIALE DU SAVOIR

Ouvrages et autres publications

LEVY Maurice, JOUYET Jean-Pierre (2006) : *L'économie de l'immatériel - La croissance de demain*. La Documentation française - novembre 2006.

CHASSERIAUX Jean-Michel (2004) : *Construire ensemble la société du savoir en Afrique*. IRD, HCCI - novembre 2004.

CNUCED (2007) : *Rapport 2007 sur les Pays les Moins Avancés*. Genève.

Sites internet

Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) - Ouagadougou

www.2ie-edu.org

CORAF/WECARD – Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles

www.coraf.org

ADRAO – Centre du riz pour l'Afrique www.warda.org

Sommet mondial sur la société de l'information : www.itu.int/wsis/index-fr.html

Université virtuelle africaine – UVA : www.avu.org

Agence universitaire de la francophonie - AUF – Campus numérique francophone

www.afrique-ouest.auf.org

CODESRIA – Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

www.codesria.org